



## AFFAIRE JEAN-PIERRE BEMBA

Le verdict sera  
connu ce jeudi !

La Cour pénale internationale rend ce 8 mars son jugement en appel contre l'ancien vice-président Jean-Pierre Bemba condamné à un an de prison et au paiement de 300.000 euros en mars 2017 pour subornation des témoins dans le cadre de son procès pour crimes de guerre. Jean Pierre Bemba, pour rappel, avait été reconnu coupable d'avoir corrompu quatorze témoins, présenté de fausses preuves et sollicité la déclaration de faux témoignages.

Ses avocats Aimé Kilolo et Jean-Jacques Mangenda, ainsi que le député MLC Fidèle Babala, et le témoin de la défense, Narcisse Arido, avaient quant à eux écopé des peines allant de six mois à deux ans et demi de prison.

Page 3



Jean Pierre Bemba



Siège de la DGDA à Kinshasa

## RECETTES PUBLIQUES

Le fret multimodal  
désormais sous  
surveillance  
de la DGDA

L'Office de gestion du fret multimodal est tenu dorénavant, au terme du protocole d'accord signé le 4 décembre 2017, de fournir à la Direction générale de douanes et assises (DGDA) tous les éléments d'appréciation liés à la valeur en douane des marchandises, du pays d'importation vers la RDC. Les agents et cadres de ces deux entreprises sont astreints à travailler en synergie pour maximiser les recettes du Trésor.

C'est le sens de la rencontre du 6 mars qui a permis aux deux parties de mieux appréhender leurs apports respectifs dans la relance économique du pays par le biais de la collecte de la taxe due au fret multimodal à travers un document unique.

Page 3

## PAROISSE SAINT-BENOÎT

Messe aux allures  
politiques en  
mémoire de Rossy

Des centaines de personnes se sont réunies, le 6 mars, à la paroisse Saint-Benoît de Kinshasa, où le militant Rossy Mukendi a été tué il y a dix jours, pour une messe en sa mémoire, qui a pris les allures d'une réunion politique, a rapporté une journaliste de l'AFP. Membres de familles, militants, hommes politiques et anonymes ont pris part à cette messe alors que des Casques bleus étaient visibles aux abords du lieu. Plusieurs mouvements citoyens étaient représentés tels que Lucha, Éccha, Filimbi, Citoyen lésé, Collectif 2016, Congolais debout, Cocorico, Lutte pour un Congo de valeur, etc., s'affichant à côté de certains opposants et autres activistes.

Page 3

## PRESTATION DE SERMENT DES EXPERTS COMPTABLES

## La Licoco dénonce des irrégularités



L'Onec de la RDC a du pain sur la planche

La Ligue congolaise de lutte contre la corruption (Licoco) a fait le constat des irrégularités qui ont émaillé la prestation de serment des premiers experts comptables de l'Ordre national des experts comptables de la RDC (Onec). L'on signale, en effet, que « plusieurs membres de l'Onec qui ont prêté serment sont en conflit avec la loi car certains sont salariés dans d'autres institutions et d'autres assument actuellement des fonctions publiques ».

La Licoco, qui tient à informer l'opinion publique nationale et internationale par rapport à cette prestation de serment, leur oppose l'article 53, alinéa 4 de la loi n°15/002 du 12 février 2015 portant création et organisation de l'Onec.

Page 4

## ÉDITORIAL

## Journée de la femme

Si l'on y réfléchit bien, ce 8 mars 2018 n'est pas une journée comme les autres. Outre le fait que dans le monde entier elle est consacrée à la femme, au rôle irremplaçable que celle-ci joue dans les sociétés humaines, aux problèmes qu'il lui faut encore et toujours régler pour y tenir sa juste place, aux progrès décisifs que permettront la résolution de ces problèmes, les vingt-quatre heures que nous vivons aujourd'hui doivent, en effet, permettre d'établir dans chaque pays et sur les cinq continents que compte la planète Terre un bilan des avancées réalisées et des retards à combler.

Chez nous au Congo, comme partout ailleurs en Afrique et dans le monde, la condition des femmes n'est certes pas idéale et bien des progrès restent à faire pour réduire les inégalités qui les handicapent, pour lutter contre les violences sexuelles et autres dont elles sont victimes, pour mieux les accompagner dans l'éducation de nos enfants. Mais il est juste aussi de constater que tout au long des dernières années les autorités congolaises ont porté sur ces questions l'attention qu'elles méritent comme en témoignent les informations que nous publions de façon régulière dans ce quotidien.

Certes l'on est encore loin de l'égalité hommes-femmes au sein de la gouvernance publique comme en témoigne le très petit nombre de femmes qui détiennent un portefeuille ministériel au sein du présent gouvernement – huit sur un total de trente-cinq ! – et, de façon plus générale, dans les administrations centrales, mais les actions se multiplient au sein de la société civile afin d'accompagner, d'aider les femmes dans le rôle éminent, vital qui est le leur. Et l'engagement dans ce sens des plus hautes autorités de l'Etat ne cesse de se renforcer comme le prouvent les multiples actions conduites par la première Dame, Antoinette Sassou N'Guesso à travers sa fondation « Congo Assistance ».

Il n'est pas impossible, au train où vont les réformes en cours, que dans les mois à venir le Congo s'impose dans ce domaine comme un modèle. C'est en tout cas ce que la plupart des Congolaises et des Congolais espèrent alors que se met progressivement en place le plan économique et social qui permettra à notre pays de se relancer après des mois de crise. Comment, en effet, un tel redressement serait-il possible si la femme, si les femmes n'en sont pas l'un des moteurs ?

Les Dépêches de Brazzaville

## EX-REBELLE DE LA LRA

## Patrick Kidega témoigne sur son passé de milicien

Avachi sur une chaise près de la gendarmerie d'Obo, dans l'extrême sud-est de la Centrafrique, Patrick Kidega a le regard vide : ce solide gaillard confie à l'AFP avoir été kidnappé à 15 ans en Ouganda par des miliciens de l'Armée de résistance du seigneur (LRA), une des guérillas les plus sanglantes du monde.

«Un soir, en Ouganda, je suis revenu à la maison après l'école et, juste en arrivant, les hommes de la LRA sont sortis de la brousse, ils ont pris tous les gens du village, mes parents étaient ligotés aussi. Ils ont emmené tout le monde en brousse, mais ils n'ont gardé que les enfants», raconte-il aujourd'hui, vêtu d'un maillot du FC Barcelone. Au total, il aura passé 15 ans en brousse, à circuler à pied entre les frontières de la Centrafrique, de la République démocratique du Congo (RDC) et du Soudan, dans les rangs de ce groupe armé créé en 1986 par Joseph Kony qui voulait renverser le président ougandais Yoweri Museveni et instaurer en Ouganda un régime basé sur les Dix commandements.

Selon l'ONU, la rébellion a fait plus de 100.000 morts et enlevé plus de 60.000 enfants en Ouganda, au Soudan du Sud, en RDC et en Centrafrique. Les enlèvements sont sa spécialité. Les adultes sont retenus quelques jours pour transporter les biens pillés, quand les enfants enlevés deviennent des combattants. Aujourd'hui, Patrick qui a fait défection fin 2017 et s'est rendu, attend son jugement à Obo, dernière ville centrafricaine de l'est du pays. Comme lui, de nombreux combattants ont fui la LRA, à la suite de la traque menée, entre 2011 et 2017, par deux mille soldats ougandais appuyés par une centaine de conseillers militaires américains basés à Obo. Résultat, la guérilla n'est plus que l'ombre d'elle-même et ne compterait plus que deux cents membres, selon l'ONU.

## Sylvie

Patrick décrit son quotidien en quelques phrases pour résumer ses années passées au sein du groupe sanguinaire. «Ma mission était de protéger notre chef en brousse. Parfois, on sortait dans un village, on prenait des gens et des vivres et on les ramenait en brousse. On devait seulement prendre les pe-



Patrick Kidega

tits enfants», explique-t-il. Il prétend que son chef s'appelait Joseph Agwé, et affirme n'avoir rencontré Joseph Kony qu'une seule fois, mais il a donné des versions différentes à des enquêteurs de plusieurs organisations venus l'interroger.

Une chose est sûre: la raison de sa défection s'appelle Sylvie. «C'est à cause de cette femme que je suis sorti, et je lui ai sauvé la vie. Mais on nous a séparés», dit-il. Sylvie a été enlevée par la LRA à Nzako, dans l'est de la Centrafrique, en 2012 et Patrick l'a prise pour femme. «J'ai eu un enfant avec elle, je les ai sortis tous les deux» des mains de la guérilla, poursuit-il. Chaque jour, Sylvie quitte l'ONG Invisible Children qui l'a prise en charge, avec son enfant, pour venir voir Patrick dans sa résidence surveillée. Aujourd'hui, je ne sais pas si je vais pouvoir rester avec eux», ajoute Patrick, en bougeant nerveusement sur sa chaise. «La procédure s'oriente plutôt vers une extradition en Ouganda», explique Claude Gérard Pacifique Kouzou, procureur de la région du Haut-Mbomou (sud-est). «Cela encouragerait les Ougandais de la LRA à faire défection», ajoute-t-il.

AFP

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara

Secrétaire des rédactions adjoint :

Christian Brice Elion  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,  
Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounou  
Service Société : Parfait Wilfried Dou-niama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila  
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Gampou-

la (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

## ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath  
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaine Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Stella Bope  
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :  
Adrienne Londole  
Chef de service publicité :  
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville :  
Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngono

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

iCoordonnateur Général : Rachyld Badila  
Coordonnateur Adjoint du suivi des Services Généraux : Jules César Olebi  
Chef de section électricité et froid :  
Siméon Ntsayouolo  
Chef de section transport: Jean Bruno Ndokagnia  
Assistante : Sylvia Addhas  
DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)  
Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :  
Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-

so, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émile Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## RECETTES PUBLIQUES

## Le fret multimodal désormais sous la coupe de la DGDA

**L'Office de gestion du fret multimodal (Ogefrem) est tenu dorénavant, au terme du protocole d'accord signé le 4 décembre 2017, de fournir à la Direction générale de douanes et assises (DGDA) tous les éléments d'appréciation liés à la valeur en douane des marchandises, du pays d'importation vers la RDC.**

Le partenariat entre l'Ogefrem et la DGDA vient d'être revitalisé après plusieurs années de léthargie et d'immobilisme. Ces deux entreprises publiques directement impliquées dans l'accroissement des recettes de l'État ont enfin compris l'utilité de travailler en synergie de sorte à maximiser les recettes du Trésor. C'est tout le sens de la rencontre que leurs animateurs ont eu le 6 mars aux installations de la DGDA « Kin Aero ». Des échanges significatifs ont ponctué cette rencontre qui a permis aux deux parties

de mieux appréhender leurs rôles et leurs apports respectifs dans la relance économique du pays.

En fait, les deux parties qui ont évalué le niveau de leur collaboration sont convenues de la nécessité de la redynamiser en apportant notamment quelques retouches aux textes qui la régissent. C'est ainsi que depuis le 4 décembre 2017, le protocole d'accord datant de 1995 fut revisité par les deux entreprises qui évoluent désormais dans un nouvel environnement socioéconomique fait de nouvelles mutations. Il fallait donc adapter l'ancien protocole d'accord devenu obsolète aux réalités de l'heure en le mettant à jour. Car comme l'a fait remarquer Patient Sayiba Tambwe, directeur général de l'Ogefrem, son entreprise « a vu ses attributions être élargies, il ne gère plus seulement que le fret mari-

time, mais il gère tous les frets et tous les autres modes de transport, à savoir le fret maritime, le fret aérien et le fret de surface qui sont donc les frets routier, ferroviaire, lacustre et fluvial... ». Un travail en synergie est dès lors envisageable pour relever ce grand défi qu'est la collecte de la taxe due au fret multimodal à travers un document unique.

En fait, l'enjeu principal de cette rencontre a consisté à réfléchir sur les possibilités de consolider davantage le cadre juridique régissant le partenariat entre les entreprises obligées d'œuvrer en synergie dans un environnement économique complexe où l'on ne peut se prévaloir de tout maîtriser. Il était donc important de discuter et surtout d'entrevoir la possibilité d'améliorer le texte en vigueur de sorte à permettre à la RDC de se donner les moyens de sa politique par la

collecte des recettes du Trésor au travers de ses services connexes que sont l'Ogefrem et la DGDA.

Concrètement, cette collaboration se fera de telle manière que chacune de deux entreprises intervienne suivant le champ de sa compétence et de ses attributions. « L'Ogefrem demeure et demeurera à jamais cet étendard irréversible d'informations auprès de la DGDA », a déclaré, pour sa part, Jean-Baptiste Kongolo, le directeur général adjoint de la DGDA. La collecte de la taxe due au fret multimodal se fera dorénavant à travers un document unique pour une meilleure canalisation des recettes.

Dans son double rôle de facilitation aux chargeurs et d'agent de collecte du fret à travers la Fiche électronique des renseignements à l'importation (Féri Center), l'Ogefrem est tenu de fournir

à la DGDA tous les éléments d'appréciation de la valeur en douane des marchandises, du pays d'importation vers la RDC. Une démarche censée permettre aux agents mandatés par la DGDA de faire déjà les calculs du taux de fret pour chaque marchandise importée avant même l'accostage du navire.

Des éléments d'information mis à la disposition de la DGDA lui permettent de bien recadrer la valeur en douane ou alors de déceler les cas de fraude éventuels. Aussi les commissionnaires en douane ont-ils été instruits de ne pas jouer le jeu des chargeurs (importateurs) par la falsification de la vraie valeur de la marchandise telle que livrée par l'importateur sous peine des poursuites judiciaires. Ils ont été sensibilisés à la couverture totale du fret de la RDC tant à l'importation qu'à l'exportation.

**Alain Diasso**

## PAROISSE SAINT-BENOÎT

## Messe aux allures politiques en mémoire de Rossy

Des centaines de personnes se sont réunies, le 6 mars, à la paroisse Saint-Benoît de Kinshasa, où le militant Rossy Mukendi a été tué il y a dix jours, pour une messe en sa mémoire, qui a pris les allures d'une réunion politique, a rapporté une journaliste de l'AFP.



L'assistance pendant une messe à Kinshasa

À l'entrée de cette paroisse située à Lemba, un quartier populaire du centre de Kinshasa, trônait le portrait de Rossy Mukendi Tshimanga, imprimé sur une toile. Les traces de sang y étaient encore visibles. «La rue n'est pas une tombe, c'est le cercueil du dictateur congolais», pouvait-on lire sur cette toile. Rossy Mukendi, 35 ans, initiateur du mouvement «Collectif 2016», a été tué par balles le 25 février dans la répression de la marche organisée en RDC contre le maintien au pouvoir du président Joseph Kabila.

Membres de familles, militants, hommes politiques et anonymes ont pris part à cette messe alors que des Casques bleus étaient visibles aux abords du lieu. «Rossy était un homme de valeur, il avait respecté les consignes données par le comité laïc de coordination (CLC), il n'avait pas semé de troubles comme certains le prétendent», a déclaré l'officiant, le père David Boloko, vicaire paroissial. La police l'avait qualifié de «fauteur de troubles», avant d'annoncer

l'arrestation du policier responsable de sa mort. Rossy était un homme de paix, il n'avait jamais jeté de pierres aux policiers, il a été atteint par des balles alors qu'il partait fermer le portail de la paroisse, a témoigné le père Boloko dans son sermon. «Nous espérons que son sang versé apportera la paix» en RDC, a-t-il dit. Ces propos ont été applaudis. Les militants ont scandé : «Le peuple gagne toujours», un slogan lancé par Rossy Mukendi, et «Kabila doit partir». «Vous avez pris mon père physiquement mais pas dans mon cœur, je suis un garçon, je vais défendre et continuer ce qu'il a commencé», a déclaré le fils aîné de Mukendi, âgé d'une douzaine d'années. La marche du 25 février est la troisième organisée par le CLC qui demande au président Kabila de déclarer publiquement qu'il ne se représentera pas à la présidentielle prévue pour le 23 décembre 2018. Dix-sept personnes ont été tuées en RDC en marge de ces trois marches.

AFP

## AFFAIRE JEAN PIERRE BEMBA

## Le verdict sera connu ce jeudi

La Cour pénale internationale rend ce 8 mars son jugement en appel contre l'ancien vice-président congolais Jean-Pierre Bemba, condamné à un an de prison et 300.000 euros en mars 2017 pour subornation de témoins dans le cadre de son procès pour crimes de guerre.

Lentement mais sûrement, l'on tend vers le dénouement du procès Jean Pierre Bemba qui aura tenu en haleine de nombreux congolais. Le premier acte se joue déjà ce 8 mars à la Haye avec le jugement en appel contre l'ancien vice-président congolais. Le verdict attendu concerne l'affaire de subornation des témoins pour laquelle Jean Pierre Bemba a été condamné à un an de prison et au paiement de 300.000 euros en mars 2017. Cette affaire, qui se présente comme un appendice à celle principale liée aux crimes commis en Centrafrique entre 2002 et 2003 par les rebelles du MLC qu'il dirigeait, risque d'enfoncer davantage l'ex-challenger de Joseph Kabila à la présidentielle de 2006 si les preuves de sa culpabilité sont établies.

Jean Pierre Bemba, pour rappel, avait été reconnu coupable d'avoir corrompu quatorze témoins, présenté de fausses preuves et sollicité la déclaration de faux témoignages. L'ex-chef de guerre, ses avocats Aimé Kilolo et Jean-Jacques Mangenda, ainsi que le député MLC Fidèle Babala, et le témoin de la défense, Narcisse Arido, auraient, d'après l'accusation, tenté de soudoyer des témoins en échange des faux témoignages devant la Cour. Les co-accusés du leader du MLC avaient alors écopé de peines allant de six mois à deux ans et demi de prison et une amende de 30.000 euros. Pour sa part, la défense avait contesté cette sentence estimant que Bemba et compagnie avaient été condamnés, au premier degré, sur la base de constatations factuelles non étayées par des preuves. C'est donc ce 8 mars que la Cour basée à La Haye prononcera ses jugements en rapport avec les appels à l'encontre du verdict et des peines infligées aux incriminés au premier degré.

Pour ce qui est de l'affaire liée aux crimes commis en Centrafrique, Jean-Pierre Bemba avait interjeté appel en 2016 de sa première condamnation à 18 ans de prison pour crimes de guerre, dénonçant des « vices de forme » et évoquant notamment l'arrestation de son avocat durant le procès. En janvier, sa défense avait accusé les juges en audience publique de « manque d'impartialité ». Un dossier toujours en attente de dénouement.

A.D.

## ÉMERGENCE

## L'Afrique soutient l'idée d'un bond économique

**Les experts africains réunis au sein de l'Observatoire pour l'émergence en Afrique (Obema) viennent de publier la première édition de l'Index de l'émergence en Afrique. Repris dans son intégralité par nos confrères de l'Agence Ecofin, ce classement prétend développer une nouvelle approche méthodologique adaptée à la fois aux réalités socio-économiques des pays africains et au caractère multidimensionnel de l'émergence, ne se réduisant pas à la seule performance économique du pays, comme le soutiennent certains dirigeants de la région.**

Des pays sont classés en fonction des scores qui s'étendent de zéro à cent. Ils sont qualifiés ainsi « d'émergent », de « seuil », de « potentiel » et « autres ». Un pays comme la RDC (43e place, moyenne générale 38,64) par exemple est classé au rang de

pays ayant un marché « potentiel ». En d'autres termes, il s'agit des pays qui possèdent des ressources et des capacités importantes, mais ne réussissent pas à les mobiliser en vue de l'émergence. Les experts ont placé le nombre le plus important de pays de la région dans cette catégorie peu flatteuse. Au total, l'on compte près de vingt et un pays africains, partant de Djibouti à la RDC en passant par le Libéria, l'Éthiopie, le Mali, le Zimbabwe, le Congo Brazzaville, le Cameroun et même le Nigéria.

L'ampleur du phénomène de l'émergence en Afrique justifie tout l'intérêt porté par les experts africains à ce nouveau classement. Un chiffre suffit pour s'en convaincre. Actuellement, Au moins trente-sept des cinquante-quatre pays africains ont lancé un plan visant à se hisser au rang d'émergent, explique le coordonnateur de l'Obema, le

Pr Mamadou Gazibo. Mais, fait-il remarquer, il se pose une difficulté réelle à définir correctement la notion même de l'émergence qui ne bénéficie pas, poursuit-il, « d'une conceptualisation claire et adaptée à l'Afrique ». Beaucoup de dirigeants africains s'inspirent du modèle asiatique, avec le phénomène des dragons. Derrière ce choix, il y a l'idée d'un bond économique. D'autres approches sont utilisées pour tenter de définir l'émergence. Elles s'attachent en tout cas à certaines considérations comme la finance internationale (marché émergent), la recomposition des équilibres géoéconomiques et géopolitiques internationaux (Brics) et tant d'autres phénomènes.

Pour mettre fin à cette confusion, les concepteurs de l'Index ont réussi à mettre en place une approche différente qui se réfère aux facteurs universels et africains sur le développement.

Ils vont plus loin en proposant une définition de l'émergence qui prend en compte le délicat « processus de transformation économique » qui se traduit par « des performances aux plans social et humain », et qui prend place « dans un contexte politique et institutionnel stable susceptible d'en assurer la soutenabilité ». Voilà pour la définition. Cela revient à dire que les pays émergents répondent à plusieurs critères essentiels, une vingtaine au total. Ceux-ci varient de la politique (stabilité, leadership, etc.) à la société (dépenses en santé, espérance de vie à la naissance, etc.) en passant par l'économie (croissance du PIB, infrastructures, climat des affaires, etc.) et le développement humain (indice d'éducation, émigration des personnes qualifiées, etc.).

Les vingt-trois critères ont permis de classer onze pays africains comme « émergents » : Maurice,

Afrique du Sud, Seychelles, Botswana, Cap Vert, Rwanda, Ghana, Tunisie, Namibie et Maroc. Onze pays se retrouvent dans la seconde catégorie qualifiée de « seuil ». Ces pays sont sur le point de s'engager dans la voie de l'émergence. Après les vingt et un pays africains classés comme « potentiel », il y a enfin la catégorie « autre » qui concerne les pays dont les conditions ne leur permettent pas de s'engager dans cette voie. Le classement général permet une dernière observation inquiétante. C'est la place de l'Afrique centrale dans la comparaison des critères économiques par région. Notre sous-région vient en dernière position avec un score de trente contre quarante-cinq pour l'Afrique du Nord.

Laurent Essolomwa

## PRESTATION DE SERMENT DES EXPERTS COMPTABLES

## La Licoco dénonce des irrégularités

**La Ligue congolaise de lutte contre la corruption (Licoco) a, dans un communiqué de presse, fait le constat des irrégularités qui ont émaillé la prestation de serment des premiers experts comptables de l'Ordre national des experts comptables de la RDC (Onec).**

Le communiqué signé par le secrétaire exécutif de la Licoco, Ernest Mpararo, signale que « plusieurs membres de l'Onec qui ont prêté serment sont en conflit avec la loi car certains sont salariés dans d'autres institutions et d'autres assument actuellement des fonctions publiques ». La Licoco, qui tient à informer l'opinion publique nationale et internationale par rapport à cette prestation de serment des experts comptables RD-congolais, rappelle l'article 53, alinéa 4 de la loi n°15/002 du 12 février 2015 portant création et organisation de l'Onec. Ceci stipule : « Est incompatible tout expert-comptable qui exerce une charge d'officier public ou ministérielle ou tout emploi salarié dans la Fonction publique ».

Or, déplore la ligue anticorruption, plusieurs membres de l'Onec ayant prêté serment sont salariés dans d'autres entreprises. Certains assument toujours des charges dans la Fonction publique. De ce fait, tient à souligner la Licoco, « plusieurs membres de l'ONEC qui ont prêté serment sont dans une position d'incompatibilité en se basant sur l'article précité et ont trompé la justice en fournissant des fausses informations dans les CV, faits punissable par le Code pénal congolais ».

La Ligue reconnaît le rôle important de l'Onec dans la lutte contre la corruption, car ceux-ci sont parfois cités comme des facilitateurs des pratiques de corruption. « Un ordre qui veut réguler la profession d'expert-comptable, qui au départ est en conflit avec la loi, ne peut pas combattre efficacement la corruption », estime un expert que la Licoco a contacté. En prêtant serment, fait remarquer la Ligue, les experts comptables sont mis sur le marché pour exercer la profession en toute indépendance comme

le stipule l'exposé de motif et à l'article 45 évoquant le mode de l'exercice à titre libéral. « Comment quelqu'un qui est agent de l'État et en même temps expert-comptable pourra-t-il donner une opinion indépendante sur la gestion financière d'une entreprise publique ? », s'interrogent cependant plusieurs spécialistes ayant suivi la prestation de serment des membres de l'Onec

N'étant pas frappés par les incompatibilités telles que reprises à l'article 53 de la loi précitée, les experts comptables indépendants sont tenus dans la lecture de la prestation de serment, conformément à l'article 39, d'obéir à la Constitution et aux lois de la RDC dans l'exercice de leur métier d'expert-comptable de l'Onec. Aussi s'agit-il ici, selon le libellé du serment, de la notion de l'exercice de la profession et non pas la qualité. On prête serment pour exercer une profession. Au regard donc de tous ces aspects, la Licoco souhaite « que tous les membres de l'Onec ayant prêté serment déposent leurs CV au Parquet général pour une étude approfondie afin d'élaguer les experts ayant une autre charge publique' dans l'Ordre national des experts comptables ».

Pour la ligue, le ministère public doit se saisir de ce dossier pour poursuivre en justice les membres de l'Onec étant en incompatibilité avec la loi mais qui ont prêté serment. Car ils ont fourni des fausses informations à la justice. La Licoco elle-même se réserve le droit de saisir la justice par une dénonciation au cas où certains membres de l'Onec qui ont triché n'aillent pas volontairement devant le procureur pour renoncer à cette fonction ».

Martin Enyimo

## AGRICULTURE

## Un complexe parasitaire attaque les semences dans plusieurs provinces de la RDC

**À en croire la Clinique des plantes/CAVTK qui livre cette information, ce complexe parasitaire serait composé essentiellement des virus et des bactéries. Il s'attaque aux semences utilisées par les paysans du Kongo central, de l'ex-Katanga, de l'ex-Bandundu et même de Kinshasa, la capitale. La structure technique fonctionnant au cœur d'un secteur très stratégique pour le pays a initié une enquête sur la qualité de ces semences depuis les années 2015. Les investigations réalisées sur le terrain ont abouti à quelques résultats assez alarmants, selon le magazine spécialisé « La Voix du paysan congolais ».**

Le Centre agronomique et vétérinaire tropical de Kinshasa (CAVTK) est une ASBL de droit congolais. Les experts réunis au sein de la structure viennent de percer un grand mystère sur la qualité des semences de haricot, de soja et d'arachide à Kinshasa et dans plusieurs provinces du pays, entre autres Kongo Central, Katanga et Bandundu. L'enquête initiée en 2015 aurait permis d'évaluer la qualité des semences utilisées par les paysans de ces contrées. Le trait caractéristique entre ces quatre provinces est la baisse continue du rendement. Au vu des premiers résultats disponibles, il se dégage clairement que les semences étudiées ont été infectées par un complexe parasitaire composé de virus et bactéries. Sa présence vient s'ajouter à d'autres failles dans l'application des normes phyto-techniques. Ce qui fait dire au CAVTK qu'une menace réelle pèse sur la production de ces cultures. Il faut craindre une faible productivité de ces cultures dans les différentes provinces victimes. Une nouvelle qui tombe très mal après l'alerte des forces vives du Kwan-gu (une des provinces constituant jadis l'ex-Bandundu) sur le risque de pénurie alimentaire à cause des dégâts causés par le passage des 2 000 vaches controversées. Pour prouver le sérieux de la recherche effectuée sur le terrain, le CAVTK explique avoir envoyé une grande équipe de techniciens pour collecter les semences utilisées.

L'idée était de procéder à une analyse approfondie en laboratoire. Selon le premier feedback des experts, les paysans produisent eux-mêmes les semences et les utilisent pendant plusieurs années. La plupart de ces semences ne sont pas certifiées. Face à ce premier constat, les experts pensent que les plantes auraient pu être déjà malades. L'autre constat inquiétant est le recours à des techniques culturales plutôt rudimentaires qui ne tiennent pas compte de certaines normes, comme les écartements entre les plantes. Les paysans n'apportent pas non plus les soins nécessaires à ces plantes. Une telle faiblesse ouvre grandement la porte aux différentes maladies qui viennent décimer les cultures entières.

Une étude plus approfondie sur les qualités physiologique, sanitaire et physique des semences a apporté bien des révélations. Le premier constat cinglant est le non-respect de la pureté variétale des semences, si l'on en juge par les mélanges pour produire plusieurs sous-variétés des semences. Ensuite, cette fois sur le plan physiologique, le taux d'humidité n'est pas maîtrisé. Enfin, sur le plan sanitaire, les experts ont constaté la présence d'un certain nombre de virus qui réduit considérablement le rendement de la culture. Il faut préciser également la présence des champignons.

Globalement, l'enquête a réussi à identifier trois groupes de maladies dans les semences analysées, constituant ainsi le fameux complexe parasitaire de virus et de bactéries. Rien n'empêche que les conclusions de cette enquête soient extrapolées sur tout le territoire national dans la mesure où l'on rencontre plus ou moins les mêmes problèmes au niveau de l'accès aux semences. La principale recommandation du CAVTK est d'arriver à développer les filières semencières de bonne qualité et de mieux encadrer les paysans dans les méthodes plus modernes. Il y va de la sécurité alimentaire de la population.

L.E.

## C1 ET C2 AFRICAINE

## Mazembe lamine UD Songo, Maniema Union se heurte à l'USM Alger

Alors que Mazembe entrevoit déjà sa qualification aux huitièmes de finale de la C1 africaine après un large succès face à l'UD Do Songo du Mozambique en sixièmes de finale aller. Mais ce n'est pas du tout le cas de Maniema Union. Le club de Kindu a été accroché sur sa pelouse du stade Joseph-Kabila par l'USM Alger et hypothèque gravement ses chances de qualification pour le match retour des seizièmes de finale de la C2 africaine.

Le TP Mazembe a fait une entrée fracassante en seizièmes de finale de la Ligue des champions d'Afrique 2018. Le vainqueur de la Coupe de la Confédération 2017 n'a fait qu'une bouchée de la formation de l'UD Songo de Mozambique, le 7 mars, dans son stade de la commune de Kamalondo à Lubumbashi. Score de la partie, un cinglant quatre buts à zéro. Les Corbeaux ont copieusement dominé leur sujet. L'attaquant Ben Malango Ngita s'est littéralement baladé dans la défense du club mozambicain, signant un triplé au terme de cette partie de « plaisir » pour les Corbeaux. Malango a donc sévi à la 37e minute, à la 51e sur penalty et à la 62e minute. Jackson Muleka a pris part à la fête avec le dernier but de Mazembe à la 84e minute.



Maniema Union

L'entraîneur principal du club de Lubumbashi, récemment battu en Super Coupe d'Afrique par Wydad Athletic Club de Casablanca -WAC- (0-1), avait prévenu avant cette rencontre. « Mon staff et moi, nous vous annonçons que le TPM est prêt à en découdre avec l'UD do Songo. Il est vrai que nous avons connu des départs, parmi lesquels des joueurs aussi importants. Ces derniers ne sont plus avec nous. Malgré

ces départs, j'ai un effectif pour gagner ce mercredi. Je répète que le TPM à un grand effectif pour disputer cette double confrontation. J'ai confiance aux joueurs qui sont là, j'espère que nous offrirons un beau football et tout le monde sera content », déclarait-il à la conférence d'avant match. C'est en toute quiétude que les protégés du président Moïse Katumbi -en exil à l'étranger- se rendront donc à Beira pour

le match retour, avec la quasi-certitude de la qualification pour les huitièmes de finale de la C1 africaine.

## Maniema Union...

S'il y a eu fête au stade TP Mazembe à Lubumbashi, l'ambiance a été plutôt relativement lugubre pour Maniema Union au stade Joseph-Kabila de Kindu dans la province de Maniema. Le club vainqueur de la Coupe du Congo qui venait de se qualifier en seizièmes de finale de la Coupe de la Confédération après avoir écarté Manga Sport du Gabon, faisait, ce même mercredi, face à un habitué des joutes africaines interclubs : l'USM Alger.

Le club algérien a rapidement pris de l'avance au tableau d'affichage. Ardji Walid a ouvert la marque à la 17e minute, avant que Darfalou Oussama ne corse l'addition à la 30e minute dans un stade Joseph-Kabila effaré. Mais César Manzoki a réduit à l'écart à la 39e minute, avant l'égalisation de Mpiana à la 70e minute. Au coup de sifflet final, le score a été de deux buts partout. Le club entraîné par Lokose Epangala, ancien défenseur international de V.Club, a donc une deuxième partie à jouer au match retour. Le rendez-vous est donc pris dans dix jours en Algérie.

Martin Engimo

## CODE MINIER DE LA RDC

## Report de la réunion entre Kabila et opérateurs du secteur

La réunion initialement convoquée, le 6 mars, entre le président Joseph Kabila et les sept principaux opérateurs miniers de son pays, la République démocratique du Congo (RDC), autour d'une réforme du Code minier contestée, a été reportée à mercredi, a-t-on appris de source officielle.

«Je confirme le report pour mercredi de la séance de travail entre le président de la République et des opérateurs miniers», a déclaré à l'AFP Valéry Mukasa, directeur de cabinet du ministre congolais des Mines. «J'ignore les raisons qui ont conduit à ce report», a-t-il dit au téléphone en début de soirée. Pourtant des sources de la présidence persistent en disant: «La réunion pourra se tenir aujourd'hui (mardi) à tout moment».

Adopté au Parlement fin janvier, le Code minier révisé n'attend plus que sa promulgation par le chef de l'État. Les opérateurs du secteur ont sollicité cette rencontre pour exprimer leurs «craintes face à la révision à la hausse du taux de redevance versée à l'État», selon un spécialiste du secteur. Le président Kabila «me charge de vous informer qu'il accepte de vous accorder une audience, le mardi 6 mars 2018», a écrit le ministre congolais des Mines, Martin Kabwelulu, dans une lettre adressée à ces opérateurs. «À cet effet, je vous demande de prendre toutes les dispositions nécessaires pour votre participation personnelle à cette séance de travail. Il y a lieu de retenir qu'aucune représentation ne sera admise»,

selon ce texte. Cette réunion a «comme objectif de convaincre ces sept principaux investisseurs du bien-fondé de cette réforme», selon un collaborateur du président Kabila contacté par l'AFP. Pour une coalition d'une quarantaine d'ONG, le président Kabila est invité «à promulguer sans tergiverser» cette nouvelle loi.

Le Code minier réformé, en instance de promulgation, instaure une redevance avec le taux de 10% pour les «métaux stratégiques», notamment le cobalt. L'ancien Code prévoyait un taux de 2% pour le cuivre et le cobalt. Le nouveau Code prévoit aussi une taxe de 50% sur les super-profits (des revenus engrangés grâce à un niveau des prix de 25% supérieurs aux études de faisabilité bancaire). «Les investisseurs estiment qu'il y a un passage en force en isolant le seul cobalt comme métal stratégique, sans passer par un consensus», a expliqué à l'AFP Me Lambert Djunga, avocat congolais spécialisé dans les mines. Le mouvement Lutte pour le changement a indiqué sur son compte twitter que cette réunion mettrait face à face «deux camps de prédateurs se disputant le butin #Congo!».

Au total, l'équivalent d'environ 10 milliards de dollars de cuivre et de cobalt est exporté de la RDC chaque année, selon Darton Commodities. En RDC, la production de cobalt est principalement entre les mains du géant canadien installé en Suisse Glencore (Mutanda mining), et des Chinois China Molybdenum (TFM) et CDM.

AFP

www.lesdepechesdebrazzaville.com

**BON PLAN!**  
**RECRUTEMENT**

**Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent**

**FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES**  
 rejoignez notre équipe marketing

**+243.856.43.6723**

immeuble ex FORESCOM, 1er niveau  
 Avenue des Douanes n°4  
 Kinshasa, Gombe - RDC



**BGFIBank**  
Votre partenaire pour l'avenir

BGFIBank Congo souhaite  
une bonne journée à toutes les

# FEMMES

*8 Mars*

in work by BDO Communication



Rejoignez-nous dans le studio photo éphémère du Collectif Ellili à Bifouiti, au marché Total, sur le parvis de l'IFC, au supermarché Casino, au rond-point de la poste et au rond-point de la gare.

Faites-vous tirer le portrait et délivrez votre message pour dire **"OUI"** à l'égalité entre les femmes et les hommes.

**Le 8 et le 9 mars, soyez les porteurs d'un message fort en faveur de l'égalité femmes-hommes, soyez les inspirateurs d'un mouvement en faveur de la parité.**

➤ **Judi 8 mars**

- \* Au marché **Bifouiti** (8h -10h30)
- \* Sur le parvis de l'**IFC** (11h - 14h)
- \* Au marché **Total** (14h30 - 17h)

➤ **Vendredi 9 mars**

- \* Devant la Grande Poste (8h-10h30)
- \* au Supermarché **CASINO** (11h30 - 14h30)
- \* au rond-point de la GARE (15h00 - 18h00)

**Contact : 06 973 65 33/06 652 45 26/06 623 81 36**



## #Tous engagé(e)s pour l'égalité entre femmes et hommes !



Campagne de sensibilisation organisée par la Délégation de l'Union européenne en République du Congo dans le cadre des activités du "Mois de la femme"

## COOPÉRATION SÉCURITAIRE

## Alger accueille le conseil des ministres arabes de l'Intérieur

La 35<sup>e</sup> session se tient les 7 et 8 mars dans la capitale algérienne. La rencontre se tient en présence des délégations de l'Interpol et de l'Union du Maghreb arabe. Elle va examiner des questions liées à la coopération sécuritaire interarabe face aux défis sécuritaires et le rapport du secrétariat sur les activités menées depuis la dernière session, en Tunisie. Sont également conviées: des représentants du bureau de la lutte contre le terrorisme des Nations unies; des ministres arabes et d'autres institutions. Ils discuteront aussi du projet sur la stratégie arabe de sécurité routière et de la mise en oeuvre d'un plan d'actions en matière de sécurité intellectuelle. Au cours de ces assises et selon les organisateurs, plusieurs décisions et recommandations seront arrêtées, en vue de contribuer à l'unification des visions arabes sur les questions de sécurité. Le conseil des ministres arabes de l'intérieur a pour mission notamment de développer et consolider la coopération, puis la conjugaison des efforts entre les pays arabes en matière de sécurité intérieure et de lutte contre la criminalité.

Noël Ndong

## Six éléphants africains vont être installés dans l'est de la Chine

Six éléphants africains ont passé l'inspection de quarantaine et seront installés bientôt dans un parc de safari dans la ville de Changzhou, de la province chinoise du Jiangsu (est), a annoncé mardi le bureau local d'inspection et de quarantaine.

Les éléphants nés au Zimbabwe, quatre femelles et deux mâles, sont âgés de trois à quatre ans. Il s'agit de la première introduction d'éléphants africains vivant au Jiangsu.

En 2014, le parc a acheté un spécimen d'éléphant africain d'Afrique du Sud et a reçu des retours favorables de la part des touristes, selon Li Dongming du bureau. «Quatre ans plus tard, cet éléphant peut finalement 'sortir' pour rencontrer le public», a indiqué M. Li.

La population des éléphants africains a été considérablement réduite en raison du braconnage important et de la réduction de leur habitat naturel. Il existe environ 500.000 éléphants africains au monde, avec environ un sixième se trouvant au Zimbabwe. «Nous souhaitons jouer un rôle positif dans la protection des éléphants en leur offrant un habitat plus confortable», a indiqué M. Li.

Pour aider les éléphants à s'adapter rapidement à leur nouveau parc, le bureau d'inspection et de quarantaine de Changzhou a travaillé avec des chercheurs du parc concernant l'importation, la quarantaine, l'élevage et la gestion des éléphants.

Xinhua

## ENVIRONNEMENT

## L'ONU appelle à protéger les droits des défenseurs

L'Organisation des Nations unies (ONU) a lancé, le 6 mars à Genève, une initiative destinée à convaincre les gouvernements et le secteur privé à protéger et défendre les droits environnementaux.

«Ceux qui luttent pour protéger la planète et les gens devraient être célébrés comme des héros, mais la triste réalité est que beaucoup paient un lourd tribut pour leur sécurité et parfois le paient de leur vie», a déclaré le directeur exécutif du Pnue, Erik Solheim, à l'occasion du lancement de l'Initiative des Nations unies sur les droits environnementaux.

Bien que depuis les années 1970 les droits environnementaux se soient développés plus rapidement que tout autre droit humain et soient inscrits dans plus de cent Constitutions, l'organisation non gouvernementale «Global Witness» a signalé, en janvier, que près de quatre défenseurs de l'environnement sont tués chaque semaine et que le chiffre réel est probablement beaucoup plus élevé.

Beaucoup d'autres défenseurs de l'environnement sont harcelés, intimidés et forcés de quitter leurs terres. En outre, entre 40 et 50% des cent quatre-vingt-dix-sept défenseurs de l'environnement, tués en 2017, provenaient de communautés

autochtones et locales. «Les violations des droits environnementaux ont un impact profond sur toute une série

«Les Etats ont la responsabilité de prévenir et de punir les violations des droits commises par les sociétés privées sur leur territoire, et les entreprises ont l'obligation d'éviter de porter atteinte aux droits humains des autres. J'espère que cette nouvelle initiative sera en mesure d'encourager les États et les entreprises à se conformer à ces obligations»

de droits humains, y compris les droits à la vie, à l'autodétermination, à la nourriture, à l'eau, à la santé, à l'assainissement, au logement, ainsi que les droits culturels, civils et politiques», a déclaré le haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, après le constat sur l'impact des industries extractives et du changement climatique sur les droits individuels en Papouasie-Nouvelle-Guinée et à Fidji. «Il est

crucial que les personnes les plus touchées puissent participer de manière significative aux décisions relatives à la terre et à l'environnement», a-t-il souligné.

Il a noté deux tendances actuelles inquiétantes: la première est l'augmentation des intimidations et des meurtres de défenseurs de l'environnement, la seconde est la tentative de certains pays de limiter les activités des ONG. «Les Etats ont la responsabilité de prévenir et de punir les violations des droits commises par les sociétés privées sur leur territoire, et les entreprises ont l'obligation d'éviter de porter atteinte aux droits humains des autres.

J'espère que cette nouvelle initiative sera en mesure d'encourager les États et les entreprises à se conformer à ces obligations», a conclu Zeid Ra'ad Al Hussein.

L'initiative aidera notamment les gouvernements à renforcer leurs capacités institutionnelles à élaborer et à mettre en oeuvre des cadres politiques et juridiques protégeant les droits environnementaux et à aider les entreprises à mieux comprendre leurs obligations en matière d'environnement.

Josiane Mambou Loukoula



Pointe Noire, le 08 Février 2018

A l'attention du PUBLIC  
DE LA REPUBLIQUE DU CONGO

Objet : Changement à la Direction EXPERTS-MAC CONGO.

Monsieur le Directeur Général,

A la suite d'une Assemblée Générale Ordinaire des Associés du Cabinet Experts-Mac Congo tenue le 28 décembre 2017, des changements sont intervenus au sein de la Direction Générale du Cabinet EXPERTS-MAC Congo. Les associés du groupe vous informent que, seules les personnes dont les noms suivent sont habilitées à répondre pour tout besoin ou information concernant EXPERTS-MAC CONGO, depuis le 28 Décembre 2017.

1) Monsieur Valéry Teinche Simo, CPA, CGA, ADMA  
Expert-Comptable diplômé France, Agréé CEMAC, ONECCA, ONPCT,  
Commissaire aux Comptes, Administrateur Agréé.  
QUALITE : Associé, Président Groupe Experts-Mac  
E-Mail : valery.teinche@experts-mac.com  
Tél. : +(242) 05 095 2459 / -(237) 653 203 584

2) Monsieur Noël Ngolsou Bahaoudi,  
Expert-Comptable, Commissaire aux Comptes, Agréé CEMAC EC 344  
QUALITE : Associé Groupe, Cogérant Experts-Mac Congo  
E-Mail : noel.ngolsou@experts-mac.com  
Tél. : +(242) 05 0156019 / -(235) 662 996 60;

3) Monsieur Raphael Kalambay Nyidu,  
Expert-Comptable, Commissaire aux Comptes, Agréé ONEC 309/16

•Expertise Comptable. Commissariat Aux Comptes. Juridique  
•Management. Etude de Projet. Financement. Paye & GRH  
•Audit Contractuel. Fiscalité. Social. Formation & Recyclage  
•Conseil Stratégique. Informatique de Gestion & SAP/FICO-PM

QUALITE : Associé Groupe, Responsable bureau de Brazzaville  
E-Mail : raphael.kalambay@experts-mac.com  
Tél. : +(242)050 752 459

4) Monsieur Guy-Emmanuel Ngankam  
Juriste-Fiscaliste, Conseil Fiscal Agréé CEMAC CF 120  
QUALITE : Consultant Groupe, Responsable Groupe du Pôle Juridique et Fiscalité  
E-Mail : guy-e.ngankam@experts-mac.com  
Tél. : +(242) 053 195 801

Nous vous confirmons également que notre localisation reste inchangée :

**A Pointe-Noire :**

• 474, Avenue Jacques Opangault, près du pont Songolo, B.P: 5371  
Pointe-Noire.  
• Contact Secrétariat : +(242) 04 498 5675

**A Brazzaville :**

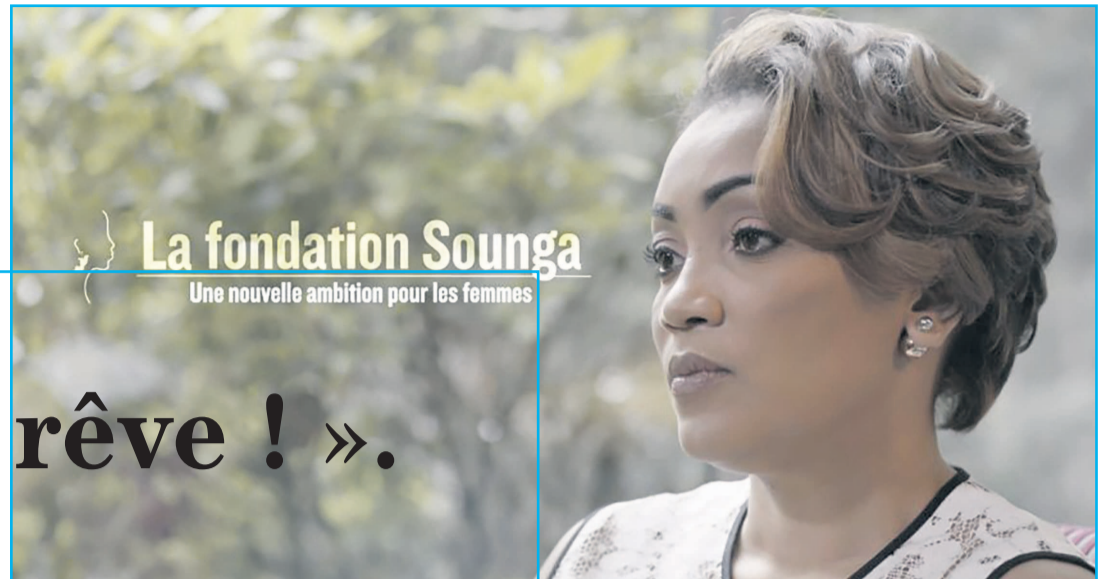
• Centre-ville. la Rue des Ruisseaux au lieu-dit Hôtel Saint Jacques,  
B.P: 14947 Brazzaville- République du Congo  
• Contact Secrétariat : +(242) 053 001 665

Nos anciens contacts téléphoniques sont donc caducs.  
Nous vous remercions pour votre confiance renouvelée et sommes à votre disposition pour toute information complémentaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de notre parfaite considération.

**Pour EXPERTS-MAC CONGO,**

# « Écris-moi un rêve ! ».



## J'ai fait un rêve...

Je me souviens d'un doux rêve, dans lequel la femme n'est ni travestie, ni déformée, ni asservie... une réalité de liberté et d'égalité sans laquelle je me sens dépeuplée.

**Celui d'une journée du 08 Mars 2018** où nos medias locaux sauraient relayer les résultats accomplis en matière d'égalité des sexes sur une année par notre pays le Congo.

Je songe éperdument à ce rêve... à cet espoir, où la journée du 8 mars n'était qu'un rappel des avancées incontestables en matière d'égalité des sexes au Congo, marquant de leurs sceaux les bases d'un avenir que nous avons déjà abordé. Celui qui nous laisse entrevoir la lumière... une lumière indescriptible qui illumine les frontières de nos espérances, celle qui tel un phare nous conduit vers notre destination, celle du développement et de la prospérité.

**Dans mon rêve**, les textes de loi régissant les rapports homme-femme en République du Congo, avaient depuis longtemps quitté les débats parlementaires et les discours publics pour assurer la participation visible et palpable des femmes à l'animation de la vie de notre Nation.

**Dans mon rêve**, les lois encadrant le statut de la veuve et de l'orphelin étaient assorties d'un corpus coercitif permettant véritablement leurs mises en application sur le territoire National.

**Dans mon rêve**, les lois étaient dictées par la volonté d'accompagner les femmes dans leur épanouissement, où les seules règles déterminaient la liberté de leurs choix et de leurs décisions... leur permettant de se déployer et de prendre leur indépendance face au fardeau de l'injustice, qu'elles ont trop longtemps porté.

**Dans mon rêve**, l'égalité juridique de l'homme et de la femme était une réalité flagrante en République du Congo, une impression que l'histoire s'était exaucée pour des femmes qui avaient beaucoup espéré, beaucoup lutté et qui n'osaient plus y croire, mais qui ont trouvé leur affranchissement dans un idéal qui n'est ni un conte de fées, ni une légende... mais une réalité !

**Dans mon rêve**, les jeunes filles, les femmes entrepreneures et diplômées, les veuves, les femmes au foyer... les femmes congolaises dans leur ensemble, celles qu'on pouvait rencontrer à chaque coin de rue, au marché ou dans des entreprises, étaient fières de se savoir protégées, confiantes de ce que les discriminations diverses fondées sur le sexe et les violences faites aux femmes appartenaient définitivement à une époque révolue.

Un Congo où les femmes n'avaient aucune crainte d'afficher leur dignité, conscientes qu'elles sont les co-créatrices de notre réalité, qu'ensemble elles sont parvenues à changer les stigmates qu'on leur a attribué, actrices d'un changement qu'elles ont ardemment désiré. Je revois ces femmes fières de leur allure, insouciantes de marcher vers le crépuscule, laissant dans leurs pas les fruits de leurs contributions, celles d'une nouvelle ère pour notre nation où chaque nouvelle aube permettra à leurs filles, à leurs sœurs, leurs mères, leurs amies, de rayonner davantage.

**Dans mon rêve**, l'économie congolaise s'était transcendée et diversifiée pour ne plus subir les conséquences d'une conjoncture économique, grâce à une autonomisation et une reconnaissance accrue de ces nombreuses femmes qui dominent le secteur informel et animent les piliers de notre économie, à l'instar de la pêche, l'agriculture et l'élevage, donnant tout sens à la diversification à laquelle nous nous évertuons tant !

## Mais je me suis réveillée!

En ce 8 mars 2018, avec ce manque incommensurable, me remémorant cette harmonie que j'essaie d'immortaliser, mais qui s'évanouie en constatant, que nos initiatives nationales ponctuées de chants, de folklore et de parade seront encore une fois à l'honneur. Mais qu'en est-il vraiment ? Là, tout prêt, juste à côté de ces textes de loi sur la parité et sur la réforme du code de la famille, qui croupissent encore dans les méandres de nos institutions.

Que restera-t-il des rites du 8 mars et de ses lumières, après s'être voué au délicieux formalisme protocolaire des manifestations publiques de cette journée internationale de la femme ? La vie reprendra son cours... avec son lot de non-droit, de violences non reconnues et de discrimination à l'encontre des femmes.

Le 09 Mars 2018 laissera alors place, comme les précédentes années, à ce lourd silence, à cette culpabilité approuvée, qui nous a conduit à célébrer en réalité, seulement les bonnes intentions des inégalités Homme-Femme et non les actes, garantissant la construction d'une société congolaise résolument inclusive.

Permettez-moi donc de replonger dans ce doux rêve enivrant, qui je l'espère, m'amènera à me réveiller sur un 08 Mars 2019 pragmatique et visionnaire, pour le bien-être de nos filles, de nos sœurs et de nos mères.

Danièle Sassou Nguesso  
Présidente de la Fondation SOUNGA  
[www.fondationsounga.org](http://www.fondationsounga.org)



## La pièce de théâtre « Seule la lutte libère » mise en scène pour illustration

Écrite par Emma Mireille Opa-Elion, directrice générale des arts et des lettres, cette pièce de théâtre a été représentée sur la scène de l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville par Action Perfect'Art, le 06 mars 2018

La représentation de la pièce de théâtre « Seule la lutte libère ! » s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la femme en général et du mois de mars, mois de la femme en particulier. C'est sous le signe « Le 6<sup>e</sup> art au service de la promotion de la femme », que les professionnels du théâtre congolais réunis autour d'Action Perfect'Art ont animé cette pièce de théâtre, mise en scène par Eric Aimé Kouizoulou, sous la régie lumière de Victor Mbilampassi.

« Seule la lutte libère » décrit une scène à travers une confrontation de deux positions : l'une conservatrice et machiste (incarnée par Kifula, un phallocrate), l'autre moderniste et féministe (camp dans lequel se trouvent quatre femmes et un homme). « Seule la lutte libère ! » pose de façon comique et pédagogique les problématiques de la promotion de la femme, l'égalité des droits entre les sexes... La circoncision et le devoir social de donner à la jeune fille les mêmes chances d'accès à l'instruction sont les pommes de discorde entre les deux camps. Cette longue bataille des idées se solde, plus tard, par une prise de conscience de Kifu-



Photo de famille, auteure de la pièce, metteur en scène et les acteurs (crédit photo Désiré Kinzengué)

la, le macho. Mais, « Seule la lutte libère ! » ne fait pas seulement la promotion de la femme qui a socialement réussi par l'école. Par la voix de deux personnages, la pièce suggère des mesures de facilitation d'accès au crédit, surtout pour celles qui sont regroupées en coopératives.

A l'issue de la représentation théâtrale, Emma Mireille Opa-Elion qui

a eu l'excellente idée de mettre sur pieds cette pièce de théâtre qui défend la femme en général et congolaise en particulier, a reçu un trophée d'Action Perfect'Art.

pièce, très bien jouée. Elle dit avoir beaucoup aimé la manière dont elle a été présentée sous forme d'enseignement. Il y a ce côté très pédagogique de la pièce qui l'a beaucoup

« Je crois que tout le mérite revient à Emma Mireille Opa-Elion qui a écrit cette pièce de théâtre. Je félicite aussi tous les acteurs qui l'ont joué », a souligné Eric Aimé Kouizoulou.

### Elles ont réagi

Pour madame Véronique Okoumou, ambassadeur du Congo en Côte-d'Ivoire, c'est une très belle

émervillée. « Dans la présentation, on a fait passer un message très, très fort : la construction de la cellule familiale d'abord et la construction de notre société dans le dialogue et dans le partage. C'est ce qui était très remarquable. En filigrane, c'est vrai qu'on a parlé de « Seule la lutte libère », mais ce n'est pas une lutte face à un adversaire, c'est

la persévérance dans les idées et comment les partager dans la concertation, le dialogue, et c'est ça qui a été formidable. »

Pour la rédactrice de la pièce de théâtre, Emma Mireille Opa-Elion, « Seule la lutte libère ! », est un slogan qu'elle entendait des mamans et grandes sœurs de l'Union révolutionnaire des femmes du Congo alors qu'elle n'avait que 5 ou 6 ans. Ce n'est que plus tard devenue adolescente qu'elle a compris le sens de ce slogan. Ce fut aussi le slogan du président Thomas Sankara, dit-elle. Quand on dit « Seule la lutte libère », ce n'est pas que la femme. « La première dame à avoir passé le baccalauréat en 1961 alors que les garçons le passaient depuis 1908, soit 53 ans avant, s'est vue être refusée le diplôme. Il a fallu 9 mois de tractations et de négociations avec l'académie pour qu'on lui délivre ce diplôme. Donc, c'est une lutte. En pensant à Julie Victoire qui est la première lauréate au baccalauréat, nous pensons à Aimée Mambou Gnali. Nous sommes à Brazzaville, beaucoup ne connaissent pas Jane Viale. C'est elle qui a aidé les autres femmes à s'émanciper. Nous parlons aussi de Mountou Bayonne, de Miriam Makeba. Dans cette lutte, il n'y a pas que les artistes, il y a aussi les scientifiques. »

Bruno Okokana

## Quelle femme pour le 21<sup>e</sup> siècle

Le 8 mars est devenu, au fil des années, une date importante.

L'Organisation des Nations unies (ONU) a, en effet, retenu officiellement cette date, à partir de 1977 pour fêter, célébrer la femme.

La journée internationale des femmes devient alors une tradition dans le monde entier.

C'est Lénine qui a initié la première « Journée internationale des femmes » en souvenir de la Révolution Russe de 1917.

Première manifestation, la grève des ouvrières russes de Saint-Petersbourg pour réclamer « du pain et la paix » qui a eu lieu le 23 février 1917 suivant le calendrier Julien mais le 8 mars suivant notre calendrier grégorien.

Initiative communiste privilégiant les intérêts de la communauté plutôt que ceux de l'individu. Aujourd'hui, le rôle de la femme a beaucoup évolué surtout avec l'accès à l'éducation au même titre que les hommes.

Nous retrouvons partout de nombreuses femmes, chefs d'entreprise, ministres, docteurs, professeurs, chefs de chantier... ayant des hommes comme directeurs de cabinet, employés, secrétaires...

La cuisine n'est plus exclusivement le « bureau » de la femme.

Mes sœurs d'Afrique et d'ailleurs, le monde évolue à une grande vitesse.

Prenez-nous en charge, continuons notre lutte dans nos pays respectifs pour nos droits fondamentaux, notre liberté notre indépendance, l'égalité, l'accès à l'éducation et à la formation pour tous, sans aucune discrimination, afin que chaque fille puisse trouver sa place dans la société.

La femme peut porter un enfant

La femme allaite

La femme peut gérer une maison correctement

La femme peut exécuter plusieurs tâches en même temps.

Dieu a créé deux êtres humains de sexe opposé mais seule la femme peut faire mieux que l'homme.

Dieu seul sait ce que la femme est capable de faire...

Félicitons et encourageons les dirigeants des pays qui ont compris le rôle majeur de la femme dans une société moderne.

La femme est plus qu'importante dans la société ici bas et est un grand atout pour l'économie.

Vivons ensemble dans le respect et l'égalité.

« La femme est l'avenir de l'homme », dixit le poète Louis Aragon.

Qui dit Homme dit humanité, qui dit humanité dit notre Terre.

Nous, les femmes, devons travailler en harmonie et dans le respect mutuel avec vous, nos hommes.



Anne-Emilie Yahoba Carlos Poto

## Le port du pagne immortalise l'événement

En prélude à la célébration de la Journée internationale de la femme, le 8 mars, les femmes se précipitent dans les boutiques de pagnes pour se procurer l'uniforme de l'effigie de la femme symbolisant leur fête

Au marché Poto-Poto, quelques-unes rencontrées sur le lieu d'achat par le journal Les Dépêches de Brazzaville, ont indiqué que la journée internationale de la femme est une particularité que les institutions ont dédiée aux femmes en guise de reconnaissance à leurs réalisations.

Le port de l'uniforme à toutes les femmes, explique Viviane Samba, permet d'immortaliser l'événement. Le pagne n'est pas une priorité certes, mais il permet aussi de marquer la journée, a-t-elle rappelé.

Viviane Samba a, par ailleurs, souligné que la commémoration de cette journée permet éga-

lement d'éveiller la conscience des femmes à travers les différentes activités organisées. « Les femmes ont une particularité qui fait d'elles des mères capables de répandre l'amour, la paix, et de donner l'éducation à toute une nation », avant d'ajouter : « Au niveau international, la journée est célébrée sur le thème : « L'heure est venue : les activités rurales et urbaines transforment la vie des femmes ».

Pour Micheline Longangué, vendeuse au marché de Poto-Poto, la Journée internationale de la femme est l'occasion de dresser le bilan des progrès réalisés. Elle doit faire l'objet des discussions

entre les leaders des groupes et associations sur des communications bien précises.

La commémoration de cette journée ne doit pas seulement s'arrêter qu'au port des pagnes et aux divertissements dans les lieux de boissons, elle doit aussi susciter les débats sur les questions qui touchent la femme. « En ce jour de fête où la femme est honorée, le pagne ne doit pas être leur préoccupation pour s'exhiber dans tous les lieux publics », a rappelé Viviane Longangué.

Pendant cette journée les femmes s'exprimeront sur des questions d'égalité entre les sexes et sur leurs droits. La rencontre doit être un moment de réflexion, d'échange et de partage d'expériences. A cet effet, la femme doit dépasser son entendement en projetant l'avenir, et regarder les opportunités qui l'attendent, a-t-elle dit.

Notons qu'au niveau national, la 43<sup>e</sup> édition est célébrée sur le thème : « L'implication du mouvement de la femme congolaise dans la lutte pour l'autosuffisance alimentaire » à Pointe-Noire. Les sous-thèmes sont notamment : « l'importance du mouvement coopératif féminin » ; « les violences faites aux femmes et leurs conséquences sur le développement économique » ; « l'autonomisation de la femme » et bien d'autres.

Lydie Gisèle Oko



Une boutique de vente de pagne (Adiac)



## AVIS D'APPEL D'OFFRES N° AFRO/007/2018

### RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE CHARGÉE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE NETTOYAGE DES GRANITO DE LA FACADE LATÉRALE DROITE DE LA SALLE DE CONFERENCE N°1 DU BUREAU REGIONAL DE L'OMS POUR L'AFRIQUE

Le Bureau Régional pour l'Afrique désire recruter une entreprise qui sera chargée de l'exécution des travaux de nettoyage de la façade latérale droite de la salle de conférence n° 1 qui a un revêtement en granito afin de lui redonner son aspect d'origine.

En effet, le Bureau Régional de l'OMS pour l'Afrique a mis en œuvre au cours de cette année 2017, le projet de rénovation de la salle de conférence n° 1. Parmi les travaux exécutés dans le cadre de ce projet figurent, les travaux de fourniture et de pose du logo du bureau régional de l'OMS pour l'Afrique sur la façade latérale droite de la salle de conférence n° 1.

Il s'avère que cette façade latérale a un revêtement en granito qui relève des années 1950 lors de la construction du bâtiment principal. Actuellement, ce revêtement présente un état qui paraît vétuste car la saleté y est incrustée et, on observe des taches noires à plusieurs endroits.

Pour redonner à la surface en pierre, son aspect d'origine, le bureau régional de l'OMS pour l'Afrique entend mettre en œuvre le projet de nettoyage de la façade latérale droite de la salle de conférence n° 1 qui a un revêtement en granito.

Le présent avis d'appel d'offres a pour but de permettre au Bureau régional de recruter une entreprise compétente, ou spécialisées dans les travaux de nettoyage. Tous les détails relatifs à l'exécution des travaux sont consignés dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) notamment dans le Cahier des clauses et prescriptions techniques particulières (CCPTP) élaboré à cet effet.

Les entreprises intéressées sont invitées à retirer le dossier d'appel d'offre y afférant jusqu'au 12 mars 2018, entre 9H et 13H, auprès du Bureau N° 23 à « L'Estate,

Bureau régional pour l'Afrique de l'OMS, cité du Djoué ».

Chaque offre devra comporter trois (3) volets :

• Le volet administratif qui comprendra les copies des documents à fournir par chaque société soumissionnaire, à savoir :

- une copie de l'extrait du Registre du commerce ;
- une copie de la pièce d'immatriculation aux impôts (NIU) ;
- une copie de la patente de l'année en cours ;
- une copie de l'attestation de non faillite
- une copie de l'attestation de moralité fiscale.
- Une copie d'identité bancaire.

• Le volet technique sera composé des éléments suivants :

- l'expérience professionnelle ;
- les qualifications du personnel clé (avec CVs) ;
- les références des travaux similaires déjà réalisées ;
- la liste du matériel à mobiliser ;
- la méthodologie à mettre en œuvre.

• Le volet financier devra comporter les prix hors taxes des prestations.

La soumission présentée sous plis fermé en deux exemplaires dont un original devra comprendre l'offre administrative et technique d'une part, et l'offre financière d'autre part. L'enveloppe globale contenant ces deux offres sera fermée et devra porter la mention «AVIS D'APPEL D'OFFRES N° AFRO/007/2018. CONFIDENTIEL - RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE CHARGÉE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE NETTOYAGE DES GRANITO DE LA FACADE LATÉRALE DROITE DE LA SALLE DE CONFERENCE N° 1 DU BUREAU REGIONAL DE L'OMS POUR L'AFRIQUE». L'enveloppe devra être

déposée au plus tard le 19 Mars 2018 à l'adresse suivante :

Organisation Mondiale de la santé  
Bureau Régional pour l'Afrique  
BP 6  
Bureau de GMC N° 129 (1er étage)  
Cité du Djoué  
Brazzaville - Congo

Un reçu de dépôt d'enveloppe scellée sera délivré par le Secrétariat de l'Administration générale.

Une visite collective des lieux sera organisée le Jeudi 15 mars 2018 à 10H avec comme programme :

- 10H00 à 10H15 : séance de briefing ;
- 10H15 à 10H30 : visite de reconnaissance des lieux et ;
- 10H30 à 11H45: séance de questions/réponses.

#### Notes :

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées ; La soumission des documents administratifs est obligatoire. Les volets technique et financier seront évalués respectivement avec des poids de 70% et 30% de l'évaluation globale.

Lors de la visite des lieux à l'OMS/AFRO, se munir d'une clé USB neuve afin de récupérer le dossier complet de l'appel d'offres.

Toute demande de renseignements complémentaires doit être soumise à l'adresse électronique suivante : afrgoafrobids@who.int

**Le Bureau Régional  
de l'Afrique de l'OMS.**

CE QUE VEUT FEMME,  
VEUT DIEU

**8 MARS**  
2018 À 18H00

**À MASSALA**

25 bis, rue Haoussa  
rond-point (Poto-Poto)

**5.000** FCFA  
+ CONSOMMATION

**Djason philosophe**  
**et Super Nkolo Mboka**

KIM  
LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

## REMERCIEMENTS

Les familles Okoua et Elenga expriment leur profonde gratitude à S.E.M. Denis Sassou N'Gusso, président de la République, aux ministre de la Défense nationale, ministre Secrétaire général du Conseil national de sécurité, à Mme le ministre de la Jeunesse et de l'Éducation civique, aux Conseillers du présidents de la République, aux Directions des Douanes de Brazzaville et Kinshasa, aux Anciens enfants de troupes ainsi qu'aux parents, amis et connaissances, pour l'assistance multiforme qui leur a été apportée lors du décès de leur fils, neveu, père, oncle, frère et cousin, le Commissaire-colonel Marie-Symphorien Okoua, survenu le 16 février 2018 à Casablanca au Maroc.

Votre présence réconfortante nous a permis de supporter cette douloureuse épreuve.



## NÉCROLOGIE

La famille Douani Ferdinand, Brice Zoba, Amédé Sosthène, Nsounga, Méline Amour Kinkolo annoncent aux parents, amis et connaissances le décès survenu à Brazzaville, le 25 février 2018 à Brazzaville, de leur épouse Ernelle Gadine Samba Matondo, après l'accouchement. La veillée mortuaire se tient au n°60 de la rue Surcouf à Baongo ; L'inhumation aura lieu le vendredi 9 mars à Brazzaville.



**BURKINA/ATTENTATS**

**Les présidents nigérien et togolais pour le renforcement de la coopération dans la lutte contre le terrorisme**

**Les présidents nigérien, Mahamadou Issoufou et togolais, Faure Gnassingbé, ont réaffirmé lundi à Ouagadougou, la nécessité de renforcer la coopération dans la lutte contre le terrorisme.**

«Nous devons tout faire pour renforcer la coopération, car seul on ne peut pas combattre le terrorisme», a déclaré le président togolais, venu présenter ses condoléances au Burkina Faso, trois jours après la double attaque terroriste contre l'ambassade de France et le siège de l'état-major des armées du Burkina Faso, dont le dernier bilan fait état de 16 morts, et plus de 80 blessés. «C'est ensemble que nous pouvons nous débarrasser définitivement de ces malfaiteurs», a souligné M. Gnassingbé, par ailleurs président en exercice de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Rappelant le caractère international du terrorisme, le président togolais invite les pays membres de la CEDEAO à œuvrer en faveur de la paix et de la sécurité dans l'espace. «Ma conviction, c'est que le terrorisme n'a pas d'avenir dans notre région», a déclaré pour sa part le président du Niger, Mahamadou Issoufou, président en exercice du G5 Sahel. Les terroristes cherchent à défaire notre alliance. «Nous ne tomberons pas dans ce piège. Nous renforcerons cette alliance», a-t-il fait remarquer. «Le terrorisme sera vaincu (et) sa défaite est inscrite dans la nature obsolète et anachronique des valeurs qu'il prétend défendre et du caractère ignoble et inhumain de ses méthodes de lutte. Nous sommes convaincus qu'ensemble nous vaincrons», a-t-il ajouté. Les deux présidents, arrivés en fin de matinée, le lundi à Ouagadougou, ont rencontré le président burkinabè, Roch Marc Christian Kaboré avant de visiter les sites attaqués que sont l'ambassade de France et l'état-major des armées du Burkina Faso. Les huit militaires burkinabè tués lors du double attentat vendredi dernier à Ouagadougou contre l'ambassade de France et l'état-major des armées seront inhumés ce mercredi dans l'après-midi, a annoncé lundi le gouvernement burkinabè dans un communiqué. La ministre burkinabè de la Femme, Laurence Ilboudo-Marshall, a pour sa part déclaré que la Journée internationale de la femme prévue pour jeudi prochain sera célébrée dans «la sobriété et le recueillement», à cause de la double attaque terroriste. Ce double attentat, revendiqué par le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM) d'Iyad Ag Ghali, intervient une semaine après la Conférence internationale de haut niveau sur le Sahel, tenue à Bruxelles, en Belgique, en vue de trouver des fonds supplémentaires pour achever le financement de la force conjointe du G5 sahel. Cette force est née de la volonté des chefs d'Etat de la Mauritanie, du Mali, du Tchad, du Burkina Faso et du Niger, pour effectivement faire face à la recrudescence des attaques terroristes meurtrières et dévastatrices perpétrées par les mouvements djihadistes et autres terroristes notamment dans les pays riverains du bassin du Lac Tchad, au Mali et dans les Etats voisins dont le Burkina Faso.

Depuis 2015, le Burkina Faso est régulièrement la cible d'attaques terroristes. Entre 2016 et 2017, la capitale a été le théâtre de deux attaques sanglantes qui ont fait au total une cinquantaine de morts.

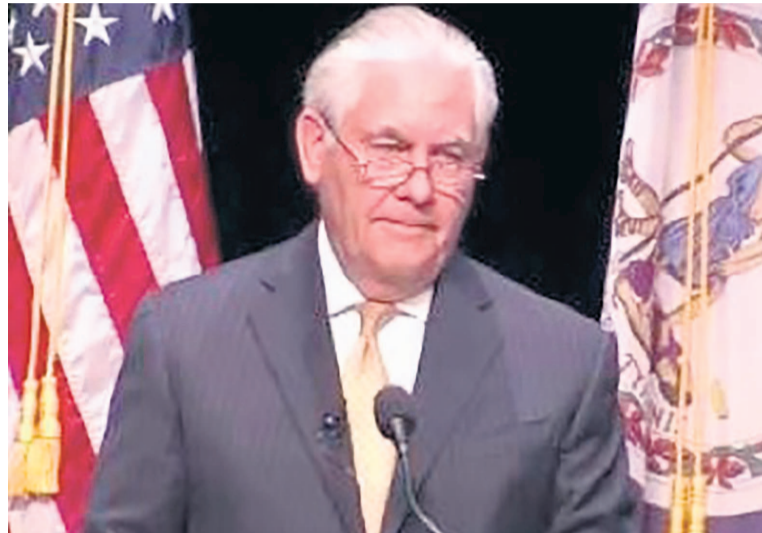
Parallèlement, les attaques contre les positions de l'armée et de la police se sont multipliées, notamment dans le nord du pays. On dénombre jusqu'ici 80 attaques, responsables de la mort de plus de 130 personnes.

Xinhua

**COOPÉRATION**

**Rex Tillerson veut redynamiser les relations entre les USA et l'Afrique**

**Le secrétaire d'Etat américain entame, le 8 mars, une tournée sur le continent africain qui le conduira au Nigeria, Tchad, Djibouti, Kenya et en Ethiopie. Ce voyage, le tout premier, depuis son arrivée à la tête du département d'Etat, devrait permettre de renforcer les liens de coopération entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Afrique.**



Rex Tillerson faisant sa déclaration à l'université George Mason aux USA (DR)

S'adressant, le 6 mars, à l'université George Mason des USA, Rex Tillerson, a indiqué que cette visite en terre africaine se focalisera sur la paix et la sécurité, la bonne gouvernance, le commerce et la lutte contre le terrorisme.

Le secrétaire d'Etat américain a souligné que l'Afrique était un continent d'avenir, avec une population composée à 70% de jeunes. Il a signifié que son pays aidera l'Afrique à mieux sécuriser ses citoyens et à trouver des solu-

tions africaines au terrorisme, qui n'a pas de frontières.

La stabilité dépend de la sécurité qui conditionne le développement socioéconomique, a rappelé Rex Tillerson, ajoutant que les USA vont s'impliquer dans la force du G5 Sahel.

S'agissant de son arrivée au Tchad, il a expliqué que ce pays d'Afrique centrale, qui prend une part active dans la lutte contre le terrorisme, n'a jamais accueilli un secrétaire d'Etat américain.

A propos du Nigeria, Rex Tillerson, a fait savoir que ce pays ouest africain était le plus peuplé du continent. Quant à sa visite à Addis-Abeba en Ethiopie, elle lui donnera l'occasion d'échanger avec le président de la commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat.

Le secrétaire d'Etat américain a, en outre, promis de renforcer les échanges commerciaux avec l'Afrique, indiquant au passage que dans le cadre de l'AGOA, le volume des échanges entre les deux parties a dépassé trente-trois milliards de dollars en 2017. D'après Rex Tillerson, les USA soutiendront les efforts du secteur privé africain, ainsi que les échanges interrégionaux sur le continent. En matière d'énergie, il a évoqué le programme Power Africa, visant à donner l'accès à l'électricité à des millions d'Africains. Il est question d'aider l'Afrique à passer de la phase de dépendance à celle de l'autosuffisance.

Par ailleurs, le secrétaire d'Etat américain a insisté sur la dynamique de la société civile en Afrique, la liberté de presse, la protection des droits de l'homme, la lutte contre la corruption. Rex Tillerson connaît bien le continent africain où il a visité, dans le passé, un certain nombre de pays parmi lesquels l'Angola et le Congo-Brazzaville.

Christian Brice Elion

**IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO**  
Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE

**UNE LARGE GAMME DE PRODUITS**

**PRESSE**  
Quotidiens  
Hebdomadaires  
Mensuels  
Numéros spéciaux...

**OFFSET**  
Chemises à rabat  
Magazines  
Livres  
Dépliants  
Documents administratifs  
Calendriers  
Flyers  
Affiches  
Divers

+242 06 951 0773  
+242 05 629 1317  
imp.bc@adlac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou'Nguesso  
Brazzaville - République du Congo

**UNE DÉLÉGATION FRANÇAISE VENANT DE POINTE-NOIRE A VISITÉ LE MUSÉE GALÉRIE DU BASSIN DU CONGO**

**Elle a écrit dans le livre d'or :**  
«Exposition très intéressante, commentaires très passionnants. Ce musée permet de compléter notre vision du Congo surtout grâce à la diversité des pièces exposées qui représentent toute la région.»  
Merci!



## APPEL A CANDIDATURE

Le Parc National d'Odzala-Kokoua a l'honneur d'annoncer le recrutement d'un Directeur de Parc Adjoint.

Superviseur : Directeur de Parc

Localisation : Mbomo

Durée du contrat : 24 mois, avec une période d'essai de 6 mois.

### Responsabilités :

- Le Directeur de Parc Adjoint assiste le Directeur du parc dans ses fonctions, ce qui implique entre autres :
  - Fournir assistance aux départements administratifs, financier et des opérations,
  - Représenter le parc aux réunions gouvernementales,
  - Appliquer les décisions du plan de travail, du budget annuel et du plan de gestion pluriannuel,
  - Supporter la gestion des travailleurs du Parc, leurs activités quotidiennes, ainsi que l'évaluation de leurs performances,
  - Mettre en œuvre les orientations prescrites par le Conseil d'Administration pour le plan d'affaire et budget,
  - Suivre l'application des accords et des contrats concernant le parc et sa périphérie,
  - Identifier et proposer des principes de gestion et de développement du parc,
  - Promouvoir la coopération avec les différentes entités transnationales de développement (TRIDOM – Gabon, Cameroun, Congo)
  - Fournir les rapports appropriés des activités du parc

### Formation requise ou souhaitée :

- Ingénieur des Eaux et Forêts, Biologiste ou Zoologue avec application à la gestion d'un parc naturel,
- Connaissance de l'outil informatique (Word, Excel) et du Système d'Information Géographique (ArcView et Smart).

### Expérience souhaitée :

- Avoir travaillé plus de 5 ans dans des aires protégées au Congo avec une expérience dans la lutte anti braconnage, la recherche et monitoring, la communication et l'éducation dans un volet de développement communautaire.
- La connaissance de l'Anglais serait un plus.

Les dossiers de candidatures doivent être déposés sous le titre « Directeur de Parc Adjoint » au bureau de la Fondation Odzala-kokoua sis 227, rue Campel, ravin du Tchad, Plateau centre-ville à Brazzaville ou envoyés à l'adresse mail suivante :

**secretariatfok@gmail.com.**

Les dossiers doivent comprendre un CV et une lettre de motivation.

Date de clôture : la date limite de dépôt de candidature est fixée au 15 avril 2018.

**NB : Seuls les candidats présélectionnés seront convoqués pour des entretiens.**

## APPEL A CANDIDATURE

Le Parc National d'Odzala-Kokoua a l'honneur d'annoncer le recrutement d'un Contrôleur Financier.

Superviseur : Directeur de Parc

Localisation : Mbomo

Durée du contrat : 12 mois, avec une période d'essai de 3 mois incluse.

### Responsabilités :

- Assurer la gestion administrative, comptable et financière du Parc
- Assurer la gestion du service ressources humaines (établissement de la paie, suivi des contrats...)
- Établir les prévisions de trésorerie et en assurer le suivi ;
- Assurer les reportings aux bailleurs ;
- Assurer la communication financière avec la Direction et les parties prenantes.
- Faciliter les missions d'audit externe et celles de suivi évaluation ;
- Assurer la direction et l'animation efficace de ses équipes ;

### Formation requise ou souhaitée :

- Diplôme universitaire (Bac+5) en Gestion, option administration des affaires, finances, comptabilité ou MBA ;
- Au moins 4 ans d'expérience à un poste similaire ;
- Parfaite maîtrise du pack office ;
- Bonne autonomie et capacité à travailler sous pression ;
- Bilingue Anglais / Français.

Les dossiers de candidatures doivent être déposés sous le titre « Contrôleur Financier » au bureau de la Fondation Odzala-kokoua sis 227, rue Campel, ravin du Tchad, Plateau centre-ville à Brazzaville ou envoyés à l'adresse mail suivante : secretariatfok@gmail.com. Les dossiers doivent comprendre un CV et une lettre de motivation.

Date de clôture : la date limite de dépôt de candidature est fixée au 15 avril 2018.

**NB : Seuls les candidats présélectionnés seront convoqués pour des entretiens.**

## SÉCURITÉ CIVILE

## Le personnel fait don de sang au CNTS

Dans le cadre des activités inscrites au programme de la commémoration de la Journée mondiale de la protection civile, célébrée le 1er mars de chaque année, le personnel de la sécurité civile a fait, le 6 mars à Brazzaville, un don de sang au Centre national de transfusion sanguine (CNTS).



Un échantillon de donneurs de sang (Adiac)

Cet acte, a déclaré le chef de service du personnel à la direction générale de la sécurité civile, le capitaine Romaric Mengué Matondo, intègre les missions traditionnelles de la sécurité civile consistant, entre autres, à sauver des vies humaines.

« La journée mondiale de la protection civile commémore des activités de gestion des crises et des catastrophes. Lorsqu'on parle de ces drames, on voit des victimes dont il faut gérer en urgence. Pour la direction générale de la sécurité civile, il s'agit de lier l'action de don du sang avec la gestion des cataclysmes où il y a des victimes à prendre en charge dans le cadre pré hospitalier et hospitalier. Il était donc nécessaire pour notre structure d'aider le CNTS à disposer du sang ».

De son côté, les gestionnaires du CNTS ont salué cet acte. C'est le cas du chef de service technique à la direction départementale de la transfusion sanguine, Maurice Yoka, qui a reconnu que le geste accompli par le personnel de la direction générale de la sécurité civile est significatif et humanitaire. Car, plusieurs personnes, a-t-il ajouté, ignorent l'importance de la disponibilité du sang dans les banques éponymes.

Notons qu'il y a près de trois mois, le personnel du CNTS était en grève. Il réclamait l'amélioration de leurs conditions de travail. Cet arrêt d'activités avait créé une rareté du sang dans les hôpitaux, entraînant de ce fait la mort des malades qui en avaient besoin.

Roger Ngombé

### RECTIFICATIF

Dans notre parution n°3159 du 5 mars 2018, parlant d'Eni Congo, à la page 4, notre reporter a écrit que le pétrolier Eni a un projet de production des sables bitumineux. La direction de cette entreprise pétrolière précise : « Eni Congo en ce moment n'a aucun projet de production des sables bitumineux, ni en cours ni futur. Les activités productives de Eni Congo se concentrent dans la production de pétrole et gaz conventionnels, la production d'électricité à travers la CEC et le développement de projets pour la production d'énergie par des sources renouvelables. »

Qu'Eni Congo nous excuse pour ce désagrément.

## FORCES ARMÉES CONGOLAISES

## Le colonel Dickens Saturnin Samba prend ses fonctions

Le nouveau commandant du 404<sup>e</sup> Bataillon d'intervention rapide (BIR) de la 40<sup>e</sup> brigade d'infanterie a été installé dans ses nouvelles fonctions, le 7 mars au stade d'Ornano à Brazzaville, par le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Gilbert Bokemba.

Nommé par note de service n°0223/MDN/DGRH/DP du ministre de la Défense nationale, le colonel Dickens Saturnin Samba remplace à ce poste le colonel Jhym Blanchard Ganga Diafouka, appelé à d'autres fonctions.

Le texte précise qu'un décret, en cours de signature, confirmera les dispositions de la présente note, qui prend effet à compter de la date de prise de fonctions par l'intéressé.

En effet, après sa prise de commandement, l'impétrant sait à quoi s'atteler dans l'exercice de ses nouvelles tâches. « Je dis aux hommes, qui sont à ma disposition que nous venons pour travailler, parce que nous avons des missions qui nous sont



Le nouveau commandant du 404<sup>e</sup> BIR prenant ses fonctions/DR

tion au commandement qui nous a fait confiance », a-t-il laissé entendre, s'engageant à respecter les missions assignées à cette unité par l'échelon supérieur.

Ancien enfant de troupe, promotion « Benjamin Moloisé »,

**« Je dis aux hommes, qui sont à ma disposition que nous venons pour travailler, parce que nous avons des missions qui nous sont assignées par le commandement. Nanti d'une petite expérience que nous avons acquise tout le long de notre petit cursus, nous allons nous démêler comme des beaux diables dans de l'eau bénite pour accomplir nos missions et donner satisfaction au commandement qui nous a fait confiance »**

assignées par le commandement. Nanti d'une petite expérience que nous avons acquise tout le long de notre petit cursus, nous allons nous démêler comme des beaux diables dans de l'eau bénite pour accomplir nos missions et donner satisfac-

le colonel Dickens Saturnin Samba fait partie de la 5<sup>e</sup> promotion issue de l'Académie militaire Marien-Ngouabi. Né le 19 juillet 1969 à Brazzaville, le nouveau promu est un breveté de l'enseignement militaire supérieur de 2<sup>e</sup> degré de l'Ecole supérieure de guerre de Luanda, en Angola. Diplô-

mé de l'Ecole d'état-major de Libreville, au Gabon, il est également titulaire du diplôme du cours de perfectionnement des officiers subalternes de l'Ecole royale d'infanterie, au Maroc.

Le nouveau commandant du 404<sup>e</sup> BIR de la 40<sup>e</sup> brigade d'infanterie a aussi occupé plusieurs fonctions au sein des Forces armées congolaises (FAC). Commandant d'unité au bataillon des services et de sécurité du Grand quartier des FAC, il fut également l'officier adjoint de la 1<sup>re</sup> compagnie au Groupement para-commando avant d'être nommé commandant d'unité de cette structure. Le colonel Dickens Saturnin Samba a, par ailleurs, occupé les fonctions de chef d'état-major du 401<sup>e</sup> bataillon d'infanterie.

Pour multiples services rendus à la nation, il est médaillé de la Croix de la valeur militaire et chevalier dans l'ordre du dévouement congolais.

Notons que la cérémonie s'est déroulée en présence du commandant de la zone militaire de défense n°9, commandant de la 40<sup>e</sup> brigade d'infanterie, le général Jean-Baptiste Niakolo, ainsi que d'autres chefs de corps de la garnison de Brazzaville.

Parfait Wilfried Douniama

### AVIS DE RECRUTEMENT

L'ambassade de Turquie recherche un chauffeur, expérimenté dans la conduite de véhicules de fonction, de préférence de véhicules blindés, ayant moins de 45 ans, parlant français et anglais, flexible, soigneux et ponctuel.

Les candidats sont priés de déposer jusqu'au 13 mars 2018 : leur CV avec photo, copie du permis de conduire et carte d'identité, extrait du casier-judiciaire, références des précédentes activités professionnelles à l'ambassade de Turquie.

Adresse : 109, rue des Compagnons de Brazza Brazzaville (près de la Poste Centrale), ou de les envoyer par mail à l'adresse [turquie.brazzaville@mfa.gov.tr](mailto:turquie.brazzaville@mfa.gov.tr).

## INTERVIEW

# Pascal Tsaty Mabiala : les règles de jeu sont claires

Le chef de l'opposition congolaise, Pascal Tsaty Mabiala, a échangé, le 7 mars, avec le président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Leurs entretiens ont tourné autour de la crise économique mondiale, de la paix dans le département du Pool et de son reniement par certains acteurs politiques de l'opposition. A propos de ce dernier point, le chef de l'opposition a déclaré que les règles de jeu avaient été définies par la Constitution.

**Que vaut votre visite à la résidence du président de la République ?**

**Pascal Tsaty Mabiala :** le président de la République a fait l'honneur de me recevoir, en qualité de chef de l'opposition congolaise. Nous avons fait le tour d'horizon des questions majeures qui préoccupent le peuple congolais. Il était de mon droit de demander au président de la République, un certain nombre de questions, notamment la

crise économique et financière qui n'est pas encore résorbée, la paix dans le Pool qui n'est pas encore effective. C'est vrai qu'il y a eu des avancées significatives, mais nous voulons que les choses aillent encore un peu plus loin et plus réellement possible afin que les populations de cette partie du Congo retrouvent la quiétude, et que les enfants reprennent avec le chemin de l'école, les mamans vaquent à leurs occupations quotidiennes, etc.



Pascal Tsaty Mabiala

La crise économique est encore là, nous avons posé des questions à M. le président sur les réformes qui sont engagées par le gouvernement. Nous avons aussi parlé des libertés individuelles, collectives, ainsi que des questions de droit de l'homme, car notre pays est souvent cité comme tant des pays qui ne respectent pas les libertés fondamentales.

J'en ai profité également pour réaffirmer notre attachement aux valeurs de la République et aux valeurs de la démocratie. En outre, j'ai exalté nos droits à la différence qui font, d'ailleurs, notre appartenance à l'opposition. C'est le premier contact que j'ai eu avec le président de la République et ce n'est pas le dernier et je crois que, prochainement, ce sera avec les autres collègues de l'opposition.

**A propos du collège de l'opposition, de plus en plus, certaines voix s'élèvent contre vous. Il semble renier votre statut de chef de file de l'opposition. Que leur répondez-vous ?**

**P.T.M. :** Il ne se passe rien. Celui qui a la mission de rassembler, ne tombe pas dans les querelles

de caniveau. Les règles de jeu étaient connues. C'est pour la première fois dans notre pays et avec quelle élégance nous avons adopté la loi qui, aujourd'hui, institue un statut de l'opposition. Celui qui en avait l'ambition, devrait être candidat aux élections législatives, parce que ce sont les résultats de ce scrutin qui confèrent au président du parti la fonction de chef de l'opposition. Vous ne pouvez pas boycotter les élections législatives, vous n'avez pas des députés et comment on vous reconnaîtra comme chef de l'opposition ? Comme on dit en politique, ce n'est pas ce que vous êtes, c'est ce que vous avez. J'ai entendu par vos confrères des médias que Tsaty Mabiala a été nommé par le président de la République, jamais je n'ai été nommé. Je n'aurai jamais accepté d'être nommé à une fonction politique comme celle-ci. Cela découle simplement de la logique des institutions actuelles. On est parti de la Constitution qui a prévu un statut de l'opposition. Il y a eu une loi en application de la Constitution qui a prévu des mécanismes, les critères pour y arriver.

**Les députés ont voté cette loi et on l'applique maintenant. D'où vient qu'aujourd'hui qu'il y a ceux qui pensent d'une légitimité. Il n'y a pas une question de légitimité. Que comptez-vous faire pour que le département du Pool retrouve la quiétude ?**

**P.T.M. :** J'ai dit au président de la République qu'il faut que l'opposition soit associée à toutes ces étapes qui nous conduisent vers une paix réelle dans le Pool. Il ne s'agit pas de trouver les opposants qui vont dans le Pool. Et d'ailleurs, on n'a pas des moyens pour y aller. J'ai dit au chef de l'Etat que la paix doit être une affaire de tous y compris l'opposition.

Notre bonne volonté ne peut être mise en doute à la deuxième phase. J'espère que lorsque les choses vont bien être enclenchées, l'opposition sera associée à tout ce cheminement qui conduit vers la paix dans le Pool. Donc, il n'est pas question de regarder d'un côté ce que doit faire l'opposition seule, mais il s'agit de regarder ce que la nation et l'Etat font et avec l'opposition à l'intérieur.

La commission paritaire a été mise en place (membres du gouvernement, personnalités civile et militaire et les représentants de Ntoumi). C'est elle qui est en train de travailler aujourd'hui. Donc, dans cette commission paritaire, il n'y a pas de place pour l'opposition. Alors à la deuxième et troisième phase, elle va s'ouvrir au monde politique que nous sommes et l'opposition trouvera sa place. C'est ensemble que nous devons aller vers la conclusion d'une paix réelle et profonde dans le Pool.

La Rédaction

## FINANCEMENT DU PADE II

## La Banque mondiale mobilise plus de quatre milliards FCFA

L'Assemblée nationale a adopté, le 6 mars, le projet de loi autorisant la ratification de l'accord de don entre le Congo et la Banque mondiale. Cette enveloppe servira au financement de la seconde phase du Projet d'appui à la diversification économique (PADE) qui démarre le 1er avril prochain.

Proposé par la Commission Economie, finances et contrôle de l'exécution du budget, ce projet de loi, soutenu par la ministre du Plan, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, a été entériné à l'unanimité sans amendements.

Son adoption confirme le lancement, la fin de ce mois, de la deuxième phase du PADE, après la mise en œuvre réussie de la première composante qui prendra fin le 30 mars prochain.

Le PADE II sera financé à hauteur de 6,5 millions de dollars américain, soit plus de 4 milliards FCFA, don de la Banque mondiale. Ce nouveau projet initié pour soutenir la diversification de l'économie, a pour objectif de renforcer la capacité de l'administration forestière, des communautés locales et des peuples autochtones, visant la cogestion des forêts du Congo.

Contrairement à la première phase, ses actions se focaliseront essentiellement sur la protection de la faune et des aires protégées, avec une composante impliquant la conservation de la biodiversité ainsi que le développement agricole et de l'écotourisme. Par la même occasion, les députés ont aussi examiné et adopté à l'unanimité, le projet de loi autorisant la ratification de l'accord de financement entre la même institution de Bretton Woods et le Congo, relatif au projet de réformes intégrées du secteur public. Ce projet concerne l'amélioration de la responsabilité, dans le cadre de la gestion des ressources publiques au Congo. Sa mise en œuvre vise le renforcement des revenus ; la gestion des dépenses ; la modernisation de l'administration publique, mais aussi et surtout l'amélioration de la transparence et la gouvernance.

Il sera géré sur une période de cinq ans, avec un taux de remboursement principal de 1,65% sur la fourchette allant de 2022 à 2032, et de 3,5% entre 2032 et 2042.

Hormis ces deux projets de lois, les parlementaires ont aussi entériné le projet de loi organique déterminant l'organisation, la composition et le fonctionnement du Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap, ainsi qu'un accord de coopération en matière de police criminelle entre les Etats de l'Afrique centrale.

Dans les divers, les députés ont été informés de la dissolution des Sociétés nationales de d'électricité (SNE) et de distribution d'eau (SNDE), deux affaires reçues en cours de session.

Firmin Oyé

## ECONOMIE NATIONALE

## Un rebond de la croissance du PIB à 4% attendu en 2018

**Le taux de croissance du PIB réel de la République du Congo devrait rebondir à 4%, cette année, contre -2% en 2017. Selon la BEAC, cette relance macroéconomique est due aux réformes publiques engagées par le gouvernement et à l'augmentation de la production pétrolière.**

Le taux d'inflation pourrait légèrement progresser avec 1,3% de moyenne annuelle. Mais cette inflation devrait demeurer en dessous de la norme communautaire, qui est de 3%, selon le comité monétaire et financier national, réuni le 6 mars dernier à Brazzaville, sous la présidence de la ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ingrid Ebouka-Babackas.

« Les deux réunions du Comité monétaire et financier national et du Conseil national du crédit, nous ont permis de relever des perspectives macroéconomiques favorables pour l'année qui va commencer, grâce à la production pétrolière portée par Moho-nord, la montée du cours du baril du pétrole, mais surtout aux efforts, qui sont faits au niveau national en vue de l'ajustement de l'économie nationale », s'est félicitée, mardi, la ministre Ingrid Ebouka-Babackas.

C'est la même tendance au plan budgétaire, en effet, les experts ont noté un recul du déficit budgétaire global base engagements, hors dons, de 402,5 milliards en 2016 à 374,7 milliards en 2017, compte tenu de l'ajustement budgétaire opéré par l'Etat. S'ajoute à cela, en ce qui concerne les comptes extérieurs, une amélioration du déficit du compte courant de 66,1% pour se situer à 5,5% du PIB.

« En dépit des difficultés conjoncturelles, les banques locales ont globalement été résilientes, au regard des ratios fixés par la Commission bancaire d'Afrique centrale », a souligné le communiqué final, se basant sur les données de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC).

Notons que ces chiffres prometteurs sonnent le glas des difficultés économique et financière qu'a connues le pays depuis 2014, marquées par les contreperformances du secteur hors pétrole avec -6,8%, par un recours accru des banques aux guichets de la Banque centrale, par une faible activité du Trésor public congolais sur le marché des titres publics à souscription libre...

Fiacre Kombo

## COUPE DE LA CAF

## La Mancha peut rêver aux huitièmes de finale

Le club ponténégrin s'est imposé 3 buts à 0 face Al Ahly Shendi du Soudan, le 6 mars, au Complexe sportif de Pointe-Noire en match aller des seizièmes de finale de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF). Cette victoire rassure les hommes de Ghislain Tchiamas avant le match retour prévu dans une semaine et demie

Les poulains du coach Ghislain Tchiamas ont réalisé l'essentiel des attentes du public sportif congolais en général et ponténégrin en particulier en battant Ahly Shendi du Soudan sur un large score de 3 buts à 0. Cette victoire permet au club congolais de rêver aux huitièmes de finale.

Guy Mbendza, qui avait offert la qualification à La Mancha contre l'AS Tanda de la Côte d'Ivoire, a ouvert le score du match par un penalty à la 22<sup>e</sup> minute. C'était l'unique but de la partie. Du retour des vestiaires après avoir reçu les nouvelles consignes de l'entraîneur, la partie devenait très intéressante lorsque Komlan Agbodo a remplacé Michel Baguidila à la 56<sup>e</sup> minute. Face à l'exigence du public, La Mancha s'est armée de courage et a appuyé sur l'accélérateur. À la 64<sup>e</sup> minute, Komlan a semé la panique dans le camp adverse. Il a repris du pied droit le centre de Drechvy Milandou et a doublé la marque pour les jaunes et noirs. La partie se poursuit avec



1- Le but de Guy Mbendza «Adiac» 2- Ghislain Tchiamas et Agbodo Komlan à la conférence de presse «Adiac»

quelques assauts non concluants et des actions maladroites des visiteurs en dépit de la frappe croisée d'Ibrahim à la 69<sup>e</sup> minute, en remplacement de Mohamed Moussa en deuxième période. Les locaux ont fait sensation à la 80<sup>e</sup> minute lorsque Drechvy Milandou a ajouté la marque pour la Mancha, qui entre désormais dans les annales de l'histoire du football congolais. Car aucun club congolais n'a pu réaliser un tel exploit depuis 35 ans après le

Cara qui avait imposé un large score de 6-1 contre Dragon FC de la Guinée Équatoriale en match-aller des compétitions africaines des clubs.

La Mancha effectuera le déplacement de Khartoum dans une semaine et demie avec un esprit apaisé et sans excès de zèle pour prétendre une victoire ou un match nul afin d'accéder en huitièmes de finale comme l'avait fait V Club Mokanda en 2016. «Aujourd'hui, on a marqué trois

buts. C'est ce que nous devons retenir. J'espère que nous allons continuer à travailler pour apporter des améliorations à l'action offensive afin de marquer plus de but à l'avenir», a indiqué l'entraîneur.

Cependant, Al Ahly Shendi recevra La Mancha avec un esprit de vengeance. Les Ponténégrins devraient se préparer physiquement et moralement pour sortir vainqueurs. Et Ghislain Tchiamas a rassuré le public pour ce match

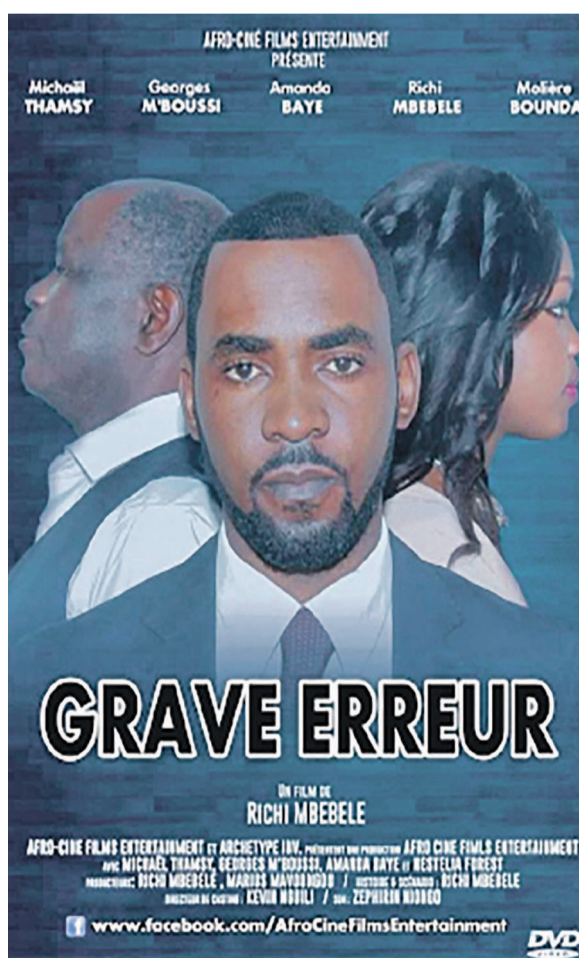
retour. «C'est une bonne opération. L'objectif était de marquer au minimum trois buts. Au football, tout peut arriver. Gagner 3 à 0 à la maison nous donne une petite chance pour se qualifier, sachant que le match retour se jouera chez eux. On va donner le maximum pour revenir ici avec la qualification. Je peux vous rassurer qu'il n'y aura pas de déluge à Khartoum, on va travailler d'arrache-pied», a-t-il dit.

Charlem Léa Legnoki

## CINÉMA

## Le film Grave Erreur bientôt sur A+

Sorti en 2015 et couronné meilleur film au festival Ya Beto à Pointe-Noire en 2016, le film Grave Erreur du réalisateur Richi Mbebele sera projeté à l'écran prochainement par la chaîne cryptée A+. Une consécration pour ce film qui a aussi gagné le trophée de création à la 14<sup>e</sup> édition des Sanzas de Mfoa à Brazzaville, il y a deux ans.



L'affiche de Grave Erreur crédit photo «DR»

Produit par Afro-ciné film Entertainment en association avec Archétype INV, Grave Erreur qui dure 1 heure 30 minutes est l'histoire d'Hervé, un jeune cadre qui témoigne d'une grande reconnaissance au service que lui a rendu, durant 9 ans, Edouard son domestique à qui il décide d'offrir une maison pour améliorer ses conditions de vie. Ce qui ne plaît pas à Samantha, sa femme qu'il a rencontrée il y a trois ans seulement, et à Fred son ami qui rentre de France. Mais Édouard cède aux propositions alléchantes de Fred. Le film est une interpellation sur la nature ambivalente de l'homme qui est à la fois bon et mauvais et capable du meilleur comme du pire.

En février 2017, le film a été projeté en France, puis à la 25<sup>e</sup> édition du Fespaco à Ouagadougou au Burkina Faso le même mois. Ce long métrage a aussi été projeté à Kinshasa en RDC où il a été sélectionné au Fickin 2016. À Yaoundé au Cameroun, Grave Erreur a été programmé au festival Écrans noirs de Yaoundé 2016 dans la compétition long métrage. Il a été également projeté à Dakar au Sénégal dans l'auditorium du Centre africain d'études supérieur de gestion. Récemment, Michael Thamsy un des acteurs du film, a été sacré meilleur acteur d'Afrique centrale lors de la 2<sup>e</sup> édition du Sotigui Awards 2017 à Ouagadougou.

Hervé Brice Mampouya

## ENTREPRENEURIAT

## La ville côtière accueillera un séminaire sur le leadership

Organisé par Echo-sud, le séminaire se tiendra le 24 mars dans la capitale économique à l'hôtel le Gilbert's sur le thème « L'exercice du leadership au sein des organisations ».

Le séminaire qu'organisera Echo-sud se déroulera sous forme d'une conférence-débat. Il a pour objectif d'offrir aux entreprises de la place un espace de communication en temps réel devant un public de classe moyenne et supérieure afin de participer à leur visibilité et à leur influence sur le marché. Cette rencontre offrira des scénarios pédagogiques spécialisés sur des thématiques variées et animées par des professionnels et experts reconnus localement et au niveau international.

La conférence se donne pour mission de contribuer au développement du potentiel du genre humain et à la performance des organisations, de participer à la performance des entreprises, favoriser une compréhension plus globale dans la société, etc. Interrogé sur cette activité, Amour Loemba, formateur-coach et leader d'Eco-sud, a indiqué que cette conférence sera également un moment de promotion et de valorisation des personnes porteuses de talents et des idées novatrices allant dans le sens du développement de l'environnement socio-économique. « L'objectif visé à travers nos conférences est de créer les conditions d'autonomisation et de développement des personnes au sein des organisations », a dit Amour Loemba.

L'organisation a prévu une longue communication sur le « leadership » afin de permettre aux participants de comprendre sa valeur et son importance dans la vie. « Qu'est-ce que le leadership », « À quoi sert-il », « Comment peut-on développer son leadership » et bien d'autres sont parmi les sous-thèmes qui seront développés. Notons que fort de son expérience dans l'organisation des conférences à travers son concept à grande portée socio-économique, Echo-sud entend mobiliser plus de mille personnes, en fonction de la capacité des salles disponibles à Pointe-Noire et sur toute l'étendue du territoire national pour vulgariser ce concept mystérieux qui est le leadership.

Hugues Prosper Mabonzo

## COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

# Cara prend une option vers la qualification

**Les Aiglons se sont imposés, le 7 mars, au stade Alphonse Massamba-Débat (3-0), devant Union sportive Ben Guerdane, en match aller des seizièmes de finale de la compétition. Ils joueront le match retour, le 16 mars en Tunisie, avec un avantage psychologique conséquent.**

Sans pourtant mettre du rythme, le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) a réussi à faire un pas important vers la qualification pour le tour de cadrage. Les Aiglons ont, en effet, entamé clairement mieux la rencontre en ouvrant rapidement le score, dès la 3e mn.

Dicha Bomanyae déborde sur le côté gauche puis trouve Cabwey Kivutuka, qui ajuste du plat de pied le gardien Oussama Boufalgha. Rox Oyoh Thoury l'a imité, à la 22e mn. Il double la mise d'un ciseau retourné, après un centre de Dua Stanislas Ankira. Les Aiglons partent à la pause avec un avantage de deux buts, mais ne maintiennent pas le même rythme à la reprise.



Rox Oyoh Thoury l'un des buteurs de Cara surveillé par les joueurs de USBGAdiac

Et quand les visiteurs commençaient à remettre leur nez à la fenêtre, Cara a failli concéder un but qui lui aurait coûté cher sur la première et véritable occasion des visiteurs. Sur une balle arrêtée de Ahmed Radaoui, remise au second poteau

pour Yachine Boufalgha, malheureusement son coéquipier était trop court pour redresser le ballon, à la 67e mn.

Dans le dernier quart d'heure du match, Roger Elie Ossiété lance son joker Racine Louamba à la place de Rox Oyoh Thoury.

Coaching payant, puisque ce joueur à peine rentré, va conclure le centre de Kivutuka pour le 3e but.

Comme La Mancha (mardi), le Cara s'impose (3-0) et abordera la manche retour en toute sérénité, d'après son entraîneur.

« Je suis satisfait. C'est vrai qu'il ya eu quelques coquilles. Nous allons tout mettre en œuvre pour les corriger; afin de préparer le match retour. Nous avons gagné, oui, le plus important c'est marquer pour préserver l'avantage. Nous allons travailler pour affronter le match retour avec beaucoup de confiance », a déclaré Roger Elie Ossiété.

« Je félicite l'équipe de Cara. Elle a mérité sa victoire. Nous avons des problèmes au championnat et notre priorité c'est le maintien. Il y a huit joueurs cadres qui n'ont pas fait le déplacement de Brazzaville. Nous avons joué pratiquement avec des jeunes qui manquent d'expérience. C'est la première fois dans l'histoire du club que nous participons à cette compétition et nous avons joué pratiquement avec la deuxième équipe. C'est un score logique, que Cara l'emporte », a commenté Samir Sellimi, le coach de USBG du Soudan.

**James Golden Eloué**

## PSG-REAL

## Le champion, c'est Ronaldo !

**Neymar était venu à Paris pour remporter la Ligue des champions puis le Ballon d'or? Cristiano Ronaldo, à l'origine des deux buts face au PSG (2-1) après son doublé de l'aller, a encore montré qu'il ne comptait pas lâcher ses deux trophées fétiches, mardi lors du 8e de finale retour.**

On l'avait senti à l'aller (victoire 3-1) avec son doublé salvateur à Madrid, mais la confirmation est venue au Parc des Princes, trois semaines plus tard : oui, la machine à marquer «CR7» a bel et bien actionné le mode «Champions League»!

A la réception d'un centre millimétré de Lucas Vazquez au 2e poteau, le quintuple Ballon d'or portugais s'est élevé plus haut que tous les défenseurs parisiens (51e, 1-0) pour inscrire son 12e but dans cette C1, son 117e au total dans l'épreuve-reine européenne.

De quoi conforter son statut de meilleur buteur de la compétition, obsession des propriétaires qataris du PSG, avec le double de buts inscrits que... Neymar (6 réalisations), pourtant l'homme le plus cher de l'histoire.

Et dire que ses 33 ans, conjugués à un début de saison compliqué -- mise en examen pour fraude fiscale présumée, geste d'énerverment contre un arbitre qui lui avait valu cinq matches de suspension -- et surtout un rendement à la baisse, avaient poussés les observateurs à parler de déclin.

Le président du Real Madrid Flo-



Double buteur à l'aller, CR7 a ouvert le score au Parc des Princes et éteint les espoirs du PSG: le champion portugais n'est pas mort (Geoffroy Van Der Hasselt/AFP)

rentino Pérez, auteur de clins d'oeil très appuyés envers Neymar, peut ranger son opération séduction... et son chéquier. Car rien ne sert a priori de dépenser au moins 222 millions d'euros -- comme l'a fait le PSG cet été pour arracher le Brésilien au FC Barce-

plutôt concerner une éventuelle revalorisation salariale de son champion pour l'aligner aux émoluments astronomiques de son rival Lionel Messi (40 M EUR selon la presse). Car avec «seulement» 21 M EUR par an, «CR7» est loin du statut qu'il revendique,

encore les derniers sceptiques d'apprécier l'incroyable talent de ce monstre de travail et de volonté: individualisme et signes d'agacements trop répétitifs.

A l'image de ces deux contres gâchés à cause d'une mauvaise passe (27e), ou d'un geste de trop

(36e) alors qu'un quatre contre quatre était à négocier.

Toujours aussi facile techniquement, comme cette belle passe de la poitrine (12e), le Portugais a su régler la mire au retour des vestiaires.

Après avoir manqué l'ouverture du score de la tête (50e), il a su cadrer dans la foulée pour battre un Alphonse Areola pourtant en grande forme (51e).

Insatiable, il a tenté de provoquer un penalty en s'écroulant dans la surface après une belle chevauchée balle au pied mais l'arbitre ne s'est pas laissé abuser (58e).

Il a même réprimandé Karim Benzema, quand son fidèle lieutenant, pourtant jamais avare en bons ballons, a décidé pour une fois de jouer le coup tout seul en contre (73e).

Le Portugais est toutefois à l'origine du 2e but madrilène, après avoir parfaitement lancé Vazquez, dont le centre contré a été bien repris par Casemiro (80e).

Suffisant pour éteindre définitivement la rumeur Neymar à Madrid? Au vu de son match, le PSG ne serait sûrement pas contre un échange, mais «CR7» donne rendez-vous au printemps pour démontrer qu'il est le seul roi possible au Real Madrid. Et en Europe?

**D'après AFP**